

Programme de coopération bilatérale entre le Royaume de Belgique et la République Démocratique du Congo 2023 – 2027

Sortie de la Province du Maniema et

Nouvelle Province d'intervention : le Sud-Kivu

AVENANT 1

Cofinancement du Royaume des Pays-Bas

Pilier 3 – Sécurité alimentaire

Agence belge de développement

enabel.be

Table des matières

| 1 | | La | synthèse des programmes dans les deux provinces | 6 | |
|---|----------------|-----|--|--------|--------|
| 2 | | Les | s contextes spécifiques aux deux provinces | 7 | |
| | 2.1 | | Maniema | ••••• | 7 |
| | 2.2 | | Sud-Kivu | ••••• | 7 |
| 3 | | Les | s principes stratégiques | 8 | |
| | 3.1 | | La contextualisation de la stratégie générale | ••••• | 8 |
| | 3.2 | | Les groupes cibles généraux et zones d'intervention | ••••• | 9 |
| | 3.2.1 | 1 | Ciblage géographique au Maniema | 9 | |
| | 3.2.2 | 2 | Ciblage géographique au Sud-Kivu | 10 | |
| | 3.2.3 | 3 | Cibles, bénéficiaires et concentration géographique | 11 | |
| | 3.3 | | Les partenariats et synergies clefs | ••••• | .13 |
| 4 | | Les | s interventions | 16 | |
| | 4.1 | | Intervention COD2202811 - Sortie programme Eau du Maniema | ••••• | .16 |
| | 4.1.1 | 1 | Les objectifs de l'intervention | 16 | |
| | 4.1.2 Man | | Résultat 1 - La consolidation et la construction des systèmes d'eau potable dans la proma sont réalisées selon les règles de l'art et avec les technologies appropriées | | ce du |
| | 4.1.3 la co | | Résultat 2 - La gestion communautaire est améliorée au travers de la consolidation et destitution d'ASUREP (Association d'Usagers des Réseaux d'Eau Potable) | | pui à |
| | 4.1.4 | 1 | Le tableau des indicateurs de suivi | 17 | |
| | 4.2 | | Intervention COD2202111 – Agriculture familiale et entreprenariat agricole et rural | | .18 |
| | 4.2.1 | 1 | Les objectifs de l'intervention | 18 | |
| | 4.2.2 | 2 | Les principes généraux et approches : | 18 | |
| | | nic | Résultat 1 - Les exploitations agricoles familiales améliorent leurs pratiques que, économique et environnementale grâce à des modèles agroécologiques, une ation aux marchés et une structuration socio-professionnelle | e meil | |
| | 4.2.4 qual | | Résultat 2 - Les entrepreneurs des filières agricoles et alimentaires ont accès à des qui contribuent à l'émergence et au développement de chaînes de valeur porteuses et 21 | | |
| | 4.2.5 pour | | Résultat 3 - Les acteurs (locaux, provinciaux, nationaux) se concertent et mobilisent coromouvoir un environnement favorable au développement de systèmes alimentaire 22 | | • |
| | 4.3 | | Les activités de l'intervention Jeunesse, Conscience Culturelle et Sociale dans le Sud- | Kivu | .26 |
| | 4.3.1 l'acc | | Les activités du résultat 2 : Un écosystème des services socio-culturels plus performant des jeunes à ses prestations. | | éliore |
| | 4.3.2 l'acc | | Les activités du résultat 3 : Un écosystème des services socio-culturels plus performant des jeunes à ses prestations | | éliore |
| | | | | | |

| | | analyse des risques liée au contexte des deux provinces | 29 |
|--|--|--|---|
| 6 | L | a gouvernance du sous-portefeuille Sud-Kivu et Maniema | 31 |
| 7 | R | Ressources financières et ressources humaines | 32 |
| | 7.1 | Les ressources financières | 32 |
| | 7.2 | Les ressources humaines | 35 |
| | 7.2.1 | Les ressources humaines pour les provinces | 35 |
| | 7.2.2 | Les organigrammes pour les deux provinces | 36 |
| | 7.3 | Annexe 1 – Pré-identification des ASC, Conventions de subsides | 37 |
| | 7.3.1 | Intervention COD2202811 – Sortie du programme eau | 37 |
| | 7.3.2 | Intervention COD2202111 – Agriculture familiale et entreprenariat agricole et rural | 37 |
| | 7.4 | Annexe 2 – Matrice des indicateurs | 41 |
| | 7.4.1 | Intervention COD2202811 – Sortie du programme eau | 41 |
| | 7.4.2 | Intervention COD2202111 – Agriculture familiale et entreprenariat agricole et rural | 42 |
| | | | |
| | | les tableaux | |
| T | | | |
| | | u 1 – Récapitulatif des interventions dans les provinces du Maniema et du Sud-Kiv | |
| T | ableaı | u 2 – Programmation budgétaire indicative pour le Maniema et le Sud-Kivu | VII.7 |
| Ta Ta | ableaı ableaı | u 2 – Programmation budgétaire indicative pour le Maniema et le Sud-Kivu u 3- Ciblage des bénéficiaires directs et indirects | VII.7 VII.12 |
| To To | ableaı ableaı ableaı | u 2 – Programmation budgétaire indicative pour le Maniema et le Sud-Kivu | VII.7 VII.12 VII.13 |
| T: T: T: T: | ableat ableat ableat ableat ableat | u 2 – Programmation budgétaire indicative pour le Maniema et le Sud-Kivu u 3- Ciblage des bénéficiaires directs et indirects | VII.7 VII.12 VII.13 VII.29 |
| T: T: T: T: | ableat ableat ableat ableat ableat | u 2 – Programmation budgétaire indicative pour le Maniema et le Sud-Kivu | VII.7 VII.12 VII.13 VII.29 VII.31 |
| To T | ableat ableat ableat ableat ableat ableat | u 2 – Programmation budgétaire indicative pour le Maniema et le Sud-Kivu | VII.7VII.12VII.13VII.29VII.31VII.32 |
| T: T | ablear ablear ablear ablear ablear ablear | u 2 – Programmation budgétaire indicative pour le Maniema et le Sud-Kivu | VII.7VII.12VII.13VII.29VII.31VII.32VII.35 |
| T: T | ablear ablear ablear ablear ablear ablear ablear | u 2 – Programmation budgétaire indicative pour le Maniema et le Sud-Kivu | VII.7VII.12VII.13VII.31VII.32VII.35VII.37 |
| T: T | ablear ablear ablear ablear ablear ablear ablear | u 2 – Programmation budgétaire indicative pour le Maniema et le Sud-Kivu | VII.7VII.12VII.13VII.31VII.32VII.35VII.37 |
| T: T | ablear ablear ablear ablear ablear ablear ablear | u 2 – Programmation budgétaire indicative pour le Maniema et le Sud-Kivu | VII.7VII.12VII.13VII.31VII.35VII.37VII.41 |
| T: T | ablear ablear ablear ablear ablear ablear ablear | u 2 – Programmation budgétaire indicative pour le Maniema et le Sud-Kivu | VII.7VII.12VII.13VII.31VII.32VII.35VII.41 |
| T: T | ablear ablear ablear ablear ablear ablear ablear ablear igure | u 2 – Programmation budgétaire indicative pour le Maniema et le Sud-Kivu | VII.7VII.12VII.29VII.31VII.35VII.37VII.41VII.42 |
| T: T: T: T: T: T: T: F: F: F: | ablear | u 2 – Programmation budgétaire indicative pour le Maniema et le Sud-Kivu | VII.7VII.12VII.29VII.31VII.35VII.41VII.42VII.10VII.11 |
| To T | ablear | u 2 – Programmation budgétaire indicative pour le Maniema et le Sud-Kivu u 3- Ciblage des bénéficiaires directs et indirects u 4 – Acteurs clefs, partenariats, synergies et collaborations u 5 – Analyse de risque u 6 – Composition du CoPil provincial u 7 - Budget u 8 – Ressources humaines u 9 – ASC et octroie direct Agriculture familiale, entreprenariat agricole et rural u 10 – Matrice des indicateurs Sortie eau u 11 – Matrice des indicateurs Agriculture familiale et entreprenariat rural les figures 1 – Réseaux d'eau implantés au Maniema 2 – Carte du ciblage géographique au Sud-Kivu 3 – Carte des zones prioritaires de l'I4S 4- Chaîne de résultat Sortie programme eau au Maniema | VII.7VII.12VII.13VII.31VII.35VII.37VII.41VII.41VII.10VII.11 |
| T: T | ablear | u 2 – Programmation budgétaire indicative pour le Maniema et le Sud-Kivu | VII.7VII.12VII.29VII.31VII.35VII.37VII.41VII.41VII.10VII.11 |
| T: T | ablear | u 2 – Programmation budgétaire indicative pour le Maniema et le Sud-Kivu u 3- Ciblage des bénéficiaires directs et indirects u 4 – Acteurs clefs, partenariats, synergies et collaborations u 5 – Analyse de risque u 6 – Composition du CoPil provincial u 7 - Budget u 8 – Ressources humaines u 9 – ASC et octroie direct Agriculture familiale, entreprenariat agricole et rural u 10 – Matrice des indicateurs Sortie eau u 11 – Matrice des indicateurs Agriculture familiale et entreprenariat rural les figures 1 – Réseaux d'eau implantés au Maniema 2 – Carte du ciblage géographique au Sud-Kivu 3 – Carte des zones prioritaires de l'I4S 4- Chaîne de résultat Sortie programme eau au Maniema | VII.7VII.12VII.29VII.31VII.35VII.41VII.41VII.10VII.11VII.11VII.11VII.18 du pilier 1 |

Acronymes

| Approvisionnement Eau Potable et en Assainissement | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|
| Assemblées générales | | | | | |
| Association sans but lucratif | | | | | |
| Accord Spécifique de Coopération | | | | | |
| Association d'Usager du Réseau d'Eau Potable | | | | | |
| Borne Fontaine | | | | | |
| | | | | | |
| Branchements Privés | | | | | |
| Centre d'Expertise en Gestion Minière | | | | | |
| Centre d'Expertise en Sensibilité aux Conflits | | | | | |
| Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale | | | | | |
| Consortium for Improving Agriculture-based Livelihoods in Central Africa | | | | | |
| Commission Nationale de Réforme Foncière | | | | | |
| Convention de Subsides | | | | | |
| Coopération Technique Belge | | | | | |
| Centre Wallonie Bruxelles | | | | | |
| Direction du Développement et de la Coopération suisse | | | | | |
| Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation | | | | | |
| Développement | | | | | |
| Direction Générale coopération au Développement et aide humanitaire | | | | | |
| Document National de Politique Foncière | | | | | |
| Délégation du Service Public de l'Eau | | | | | |
| Document Technique et Financier | | | | | |
| Espace Culturel Kwetu Arts | | | | | |
| Entités territoriales décentralisées | | | | | |
| Euro | | | | | |
| Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | | | | | |
| Financier | | | | | |
| Fonds pour l'inclusion financière en RD Congo | | | | | |
| Full Time Equivalent | | | | | |
| Haute Intensité de Main d'Œuvre | | | | | |
| Indice d'Autonomisation des Femmes dans l'Agriculture | | | | | |
| L'Institut International d'Agriculture Tropicale | | | | | |
| Intervention Manager | | | | | |
| Institut Nationale pour l'Etude et la Recherche Agronomique | | | | | |
| International | | | | | |
| Institut Supérieur de développement Rural | | | | | |
| Stratégie internationale de Soutien à la Sécurité et à la Stabilisation | | | | | |
| Juridique | | | | | |
| National | | | | | |
| Nota Bene | | | | | |
| Netherlands – Royaume des Pays-Bas | | | | | |
| Objectifs de développement durable | | | | | |
| Objectif Général | | | | | |
| COLUMN CONTRA | | | | | |
| | | | | | |

| OPS | Organisation non gouvernementale | | | |
|--|---|--|--|--|
| OS | Objectif Spécifique | | | |
| PICAGL | Programme Intégré de Croissance Agricole dans les Grands Lacs | | | |
| PIP Plan Intégré du Paysan | | | | |
| PLVS Programme de lutte contre les violences sexuelles | | | | |
| PM Premier Ministre | | | | |
| PNUD | Programme des Nations-Unies pour le développement | | | |
| PNSD | Plan National Stratégique de Développement | | | |
| PROGEAU | Programme Eau | | | |
| PTF | Partenaire Technique et Financier | | | |
| PV | Procès-Verbal | | | |
| RDC | République Démocratique du Congo | | | |
| REP | Représentation | | | |
| RH | Ressources Humaines | | | |
| ROI | Règlement d'Ordre Intérieur | | | |
| SDG | Sustainable Development Goals | | | |
| TAPE | Tool for Agroecology Performance Evaluation (Outil d'évaluation des performances agroécologiques) | | | |
| TDR | Termes de Référence | | | |
| UCB | Université Catholique de Bukavu | | | |
| UG | Unité de Gestion | | | |
| UK | United Kingdom | | | |
| UN Nations Unies | | | | |
| UNDP | Programme des Nations unies pour le développement | | | |
| USD | Dollar | | | |
| WBI Wallonie Bruxelles International | | | | |
| WEAI | Women's Empowerment in Agriculture Index | | | |

Cet avenant porte sur la décision du Royaume des Pays-Bas de contribuer à l'intervention dénommé «Agriculture familiale et entrepreneuriat agricole et rural» qui fait partie du programme de coopération bilatérale entre le Royaume de Belgique et la République Démocratique du Congo. Cette intervention poursuit le même objectif de la stratégie néerlandaise dans la Région des Grands Lacs.

La délégation des Pays-Bas est effectuée via un accord entre les Pays-Bas et la Belgique en vertu duquel la contribution financière est ajoutée via un échange de lettres à la Convention Spécifique du portefeuille bilatéral RDC 2023-2027. Cet avenant remplace le sous-portefeuille intitulé "Sortie de la Province de Maniema et Nouvelle Province d'intervention : le Sud-Kivu ».

1 La synthèse des programmes dans les deux provinces

Le Maniema est une province de sortie et le Sud-Kivu, une nouvelle province. L'adaptation budgétaire est réalisée par la dotation d'un budget de 10 millions d'euros cofinancés en supplément pour le sous-portefeuille Sud-Kivu, et plus précisément l'intervention du Pilier 3 (sécurité alimentaire). Il est prévu que le calendrier de ce co-financement s'aligne avec celui du sous-portefeuille, à savoir 2023-28.

Les interventions planifiées dans ces deux provinces sont les suivantes :

Tableau 1 - Récapitulatif des interventions dans les provinces du Maniema et du Sud-Kivu

| Interventions de la Province | Budget (Euro) | |
|---|---|-----------|
| Sortie du Programme Eau dans le Maniema | | |
| Intervention COD2202811 – Sortie du programme eau | 500.000 | |
| Entrée Sud-Kivu- Agriculture durable et Sécurité Alimentaire | | |
| Intervention COD2202111 – Agriculture familiale et entreprenariat agricole et rural | 8.000.000 +8.000.000 NL opérationnel | |
| Activités d'interventions centralisées mais déployées dans les provinces | | |
| Pilier 1 – Jeunesse, Conscience Culturelle et Sociale (Sud-Kivu) | PM* | |
| Financement Gouvernement belge y compris cofinancement des Pays | 16.500.000 | |
| Total résultats | | 5.857.375 |
| Total moyens généraux | 2.642.625 | |
| Expertise internationale financement gouvernement belge (dans budget COD220 | 02911) | 2.000.000 |
| Financement Gouvernement belge | 10.500.000 | |
| Expertise internationale financement Pays-Bas | 928.571 | |
| Frais de gestion (12%) financement Pays-Bas | | 1.071.429 |
| Financement Pays-Bas | 10.000.000 | |

^{*} Le budget de cette intervention est intégré dans le sous-portefeuille Kinshasa

Tableau 2 – Programmation budgétaire indicative pour le Maniema et le Sud-Kivu (à noter que le portefeuille à démarré officiellement le 01/042023 et prendre fin le 31/03/2028)

| En millions euros | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 |
|-------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Programmation budgétaire indicative | 1.845.550 | 1.716.150 | 2.236.375 | 1.673.650 | 1.028.275 |

2 Les contextes spécifiques aux deux provinces

Cette section ne comprend aucun changement par rapport au sous-portefeuille Sud-Kivu.

2.1 Maniema

Un programme d'extension et consolidation des systèmes d'alimentation en eau potable et d'assainissement a été mis en œuvre par Enabel dans les provinces du Maniema, Kasaï-Oriental et Sud-Kivu, appelé « PROGEAU» 2017/2022. Ce programme a permis d'augmenter le taux de la desserte en eau potable et de services de base en assainissement des trois provinces.

Ce programme était lié à la « finalisation » des travaux du Water Facility & AEPA 2006/2014, financé par le Royaume Belgique au Maniema et au Sud-Kivu.

Le total des réseaux concernés est au nombre de 11 dans ces deux provinces au bénéfice d'une population estimée à 230 000 personnes :

- Au Maniema, dans la ville de Kindu, 4 réseaux (en zones péri urbaines), ainsi que la Cité de Kailo et la zone militaire & civile de Lokando, total 6 réseaux pour une population cible de 130.000 personnes;
- Au Sud-Kivu : 5 réseaux, 2 bourgs ruraux et 2 zones rurales autour de Bukavu et un réseau sur l'Île d'Îdjwi, population cible de 100.000 personnes.

Ces 11 réseaux d'eau sur ces 2 provinces sont maintenant fonctionnels, gérés à travers une Association d'Usager de l'eau (ASUREP), délégataire du service public de l'eau à travers une convention signée entre les ETD - province/commune/chefferie – et l'ASUREP, conformément à la loi sur l'eau.

En décembre 2021, le programme EAU a clôturé son activité dans le Sud-Kivu, tandis que les activités dans le Maniema et le Kasaï Oriental se sont clôturées en juin 2022.

2.2 Sud-Kivu

Suite au découpage de l'ancienne province du Kivu en 1988, le Sud-Kivu se distingue désormais du Nord Kivu et du Maniema. Malgré cette division, la province du Sud-Kivu reste deux fois plus grande que la Belgique. L'une des particularités géographiques de la province est son ouverture sur 3 pays limitrophes : à l'Est, elle est séparée de la République du Rwanda par la rivière Ruzizi et le lac Kivu alors qu'au Sud, la province partage sa frontière avec le Burundi et la Tanzanie dont elle est séparée par le lac Tanganyika. La province du Sud-Kivu se caractérise aussi par un relief très varié : son Est est montagneux avec certains sommets s'élevant à plus de 3,000m d'altitude et un climat tempéré humide alors que ses contrées occidentales sont de basse altitude et se composent à la fois de forêts denses équatoriales où il pleut abondamment toute l'année, mais aussi de plaines au climat tropical à tendance plus sèche.

La province est administrativement divisée en huit territoires : Shabunda, Walungu, Uvira, Kalehe, Mwenga, Fizi, Kabare et Idjwi. La ville de Bukavu, située au Sud du lac Kivu, est le chef-lieu de la province. A part sa fonction politico-administrative, Bukavu est également la ville commerciale, industrielle, touristique, religieuse et intellectuelle la plus importante de la province. Depuis 2019, 3

nouvelles villes ont officiellement vu le jour : Uvira, Kamituga, et Baraka. La population du Sud-Kivu est estimée à plus de 5.5 millions d'habitants.

L'économie de la province est principalement tournée vers l'agriculture et l'élevage (80% de la population), pratiqués en grande partie par des petits exploitations agricoles. Les principaux produits de l'agriculture vivrière sont le manioc, l'igname, le haricot, le maïs ou encore le palmier à huile. La population pratique également l'élevage du bétail : vache, chèvre, volaille, lapin et cobaye. Enfin, pour les communautés situées le long des lacs et des rivières, les produits de la pêche représentent un complément alimentaire et une source de revenus importante. Malgré ses conditions favorables à la production alimentaire, la sécurité nutritionnelle et alimentaire de la province est relativement précaire, en particulier pour les groupes les plus vulnérables, tels que les enfants, les femmes, les personnes âgées ou encore les populations déplacées.

Cette précarité est à mettre sur le compte de plusieurs facteurs. A commencer par le contexte sécuritaire : la province connait un environnement politique instable et est depuis plusieurs décennies le théâtre de conflits violents entre une multitude de groupes armés. Ces conflits perturbent la production agricole en limitant physiquement l'accès aux champs et aux intrants vu l'insécurité persistante. Ces conflits limitent aussi l'accès à la nourriture et entrainent d'importants déplacements de la population qui contribuent à exacerber la pression démographique dans les centres urbains.

Au-delà du contexte sécuritaire, la province fait face à un autre défi majeur d'ordre foncier. La démographie du Sud-Kivu est marquée une très forte concentration de la population le long de la région côtière qui est relativement plus sécurisée et moins enclavée (certains territoires tels que Idjwi peuvent atteindre des densités de plus de 600hab/km2) que le reste de la province. Dès lors, la plupart des exploitations disposent de très petites étendues cultivables (0.3ha/ménage en moyenne) et ne permettent parfois même pas une production vivrière suffisante, poussant souvent les ménages à se tourner vers la monoculture au détriment de leur résilience ou à chercher des alternatives en ville, dans le secteur minier, ou encore en, s'enrôlant dans les bandes armées. Il faut ajouter à ce problème de superficie cultivable un système coutumier complexe qui implique que les terres appartiennent le plus souvent aux chefs coutumiers et à quelques riches concessionnaires qui les mettent en location. Ce système coutumier tend à exclure tout particulièrement les femmes de la propriété foncière.

Ces conditions participent à la surexploitation des espaces cultivables, à la dégradation des sols et à la diminution de la production agricole, avec un impact direct sur la sécurité alimentaire des populations. En 2021, il est estimé que 52.6% des ménages sont confrontés à des problèmes d'insécurité alimentaire (dont 17% en insécurité alimentaire sévère) et 48% des enfants présentent un retard de croissance.

3 Les principes stratégiques

3.1 La contextualisation de la stratégie générale

Maniema

Enabel se retire du Maniema et une stratégie de sortie du programme eau est proposée pour le portefeuille 2023/2027.

L'objectif du projet de sortie est d'assurer un accompagnement des ASUREP nouvellement constituées (5) à la bonne gestion. Ces 5 réseaux construits/réhabilités ont tous été mis en fonction à la fin du programme, en juin 2022, sans qu'Enabel puisse accompagner et assoir les bonnes pratiques de gestion. Vu les importants investissements réalisés, il est essentiel de s'assurer que les

bases d'une bonne gestion durable technique et financière et d'une vie associative représentative, puisse être établie. Un accompagnement à l'autonomisation des ASUREP est donc proposé afin de consolider les précédents résultats et les acquis.

Sud-Kivu

Enabel ne sera présente qu'à travers le volet agricole et par des activités qui concernent la jeunesse et la conscience culturelle et sociale. Une activité sera également dédiée à la finalisation de son programme eau dans la province. Il n'y aura donc pas pour cette province, à proprement parlé, d'ancrage institutionnel à travers une intervention d'appui à la province, dans une approche de développement territorial et multisectoriel. L'enjeu principal du programme au Sud-Kivu est de contribuer à la stabilisation économique et sociale, en favorisant le développement de l'agriculture, la sécurité alimentaire des ménages, le rapprochement et le tissage des réseaux d'acteur et du tissu social, à travers également les activités qui ciblent la jeunesse et la culture. A ce titre, le sousportefeuille se veut s'aligner d'une part, avec la Stratégie internationale de Soutien à la Sécurité et à la Stabilisation (I4S), mais aussi avec le Plan de Développement de la Province (2019-23). Compte tenu de l'étendue géographique et du nombre importants d'acteurs intervenant autour de la sécurité alimentaire, l'intervention s'inscrit dans une ambition de positionnement stratégique complémentaire et de coordination des efforts existants à l'échelle de la province. Cette coordination est articulée au travers d'un appui des instances provinciales ainsi que d'une remontée vers les Ministères concernés au niveau central. Les Pays-Bas ont l'intention d'apporter un complément de financement au volet agricole du programme au Sud-Kivu à hauteur de EUR 8M. Cette contribution pourra s'inscrire dans le cadre de leur programme de la Région des Grands Lacs (couvrant la RDC, le Rwanda, le Burundi, et l'Ouganda) et permettra d'augmenter le nombre de bénéficiaires à l'échelle de la province, avec une emphase particulière sur l'aménagement de bassins hydroagricoles sur le territoire de Mwenga.

Au vu de la confluence d'intérêts entre le Programme de la Région des Grands Lacs des NL et le sous-portefeuille Sud-Kivu du portefeuille de coopération bilatérale de la Belgique en RDC 2023-27 , une alliance stratégique à travers un co-financement des NL a été jugée pertinente. Ce co-financement des NL s'aligne avec la stratégie générale du sous-portefeuille Sud-Kivu, à savoir : assurer la stabilisation économique et sociale de la province en favorisant le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire des ménages.

3.2 Les groupes cibles généraux et zones d'intervention

Cette section ne comprend aucun changement par rapport au sous-portefeuille Sud-Kivu.

3.2.1 Ciblage géographique au Maniema

Le projet EAU au Maniema concerne essentiellement les quartiers périphériques de la ville de Kindu (4 réseaux) couvrant près de 40% de la population. Les deux autres réseaux sont en territoires de Kailo, l'un à la cité Kailo et l'autre concerne Lokando, un camp militaire (suite à la coopération Belgo/Congolaise renforcé par l'intervention FAMIKILO entre 2014 et 2018) ainsi qu'un village juxtaposé.

Réseaux d'adduction d'eau au Maniema Ville de Kindu

Réseaux d'adduction d'eau au Maniema Ville de Kindu

Reseaux d'adduction d'eau au Maniema Ville de Kindu

Figure 1 - Réseaux d'eau implantés au Maniema-

3.2.2 Ciblage géographique au Sud-Kivu

Etant donné l'absence de précédents PICs sur lesquelles capitaliser dans cette province, l'intervention sécurité alimentaire limitera la dispersion des efforts et ciblera géographiquement deux territoires correspondant à des bassins de production importants. Ces derniers sont stratégiquement reliés par un axe routier majeur (route nationale 2) aux centres de consommation de Bukavu, ainsi que la nouvelle ville de Kamituga. Le ciblage géographique s'inscrit également dans la Stratégie internationale de Soutien à la Sécurité et à la Stabilisation (I4S¹). Ce ciblage géographique se déploiera de manière progressive avec, dans un premier temps, un focus sur :

1. Le territoire de Walungu, défini comme zone de stabilisation prioritaire par la Stratégie internationale de Soutien à la Sécurité et à la Stabilisation (I4S). Il s'agit d'un territoire relativement peu desservi par les autres bailleurs mais présentant peu de risque sécuritaire et ayant le mérite d'être facilement accessible depuis Bukavu. Avec une population estimée à plus de 710,000 hab., ce territoire se divise en 2 collectivités, elles-mêmes divisées en 31 groupements. Sur le plan agricole, le territoire de Walungu se distingue par un sol relativement argileux, affecté en plusieurs endroits par des problèmes d'érosion et de baisse de fertilité des sols liés à une forte pression démographique. Le territoire est marqué par d'importants conflits d'ordre foncier et une diminution significative de l'élevage par manque de pâturage. L'agriculture y est principalement vivrière de subsistance mais une partie de la production contribue à alimenter les centres urbains. On y retrouve entre autres la culture de la patate douce, manioc, le maïs, banane ainsi que quelques cultures maraîchères.

Dans un second temps, l'intervention ciblera aussi :

2. Le territoire de Mwenga, relativement enclavé et situé dans le prolongement de Walungu sur l'axe de la route nationale 2. Les activités se situeront principalement dans la partie Nord du territoire, relativement plus sécurisée. Avec une population estimée à plus de 840,000 hab., ce territoire se divise en 6 collectivités. Sur le plan agricole, le territoire de Mwenga se distingue par un sol particulièrement riche mais fait face à d'importants problèmes de desserte agricole liés à

La Stratégie internationale de soutien à la sécurité et la stabilisation (14S) est devenue un instrument clé pour coordonner et assurer la cohérence des interventions de stabilisation en RDC.

la mauvaise infrastructure routière. L'agriculture y est principalement vivrière de subsistance et on y retrouve notamment la culture de manioc, haricot, arachide, banane, palmier à huile et riz. A noter que la moitié Est du territoire est formée de hauts plateaux correspondant au massif d'Itombwe, source de richesses minières et le théâtre de nombreux conflits entre milices armées.

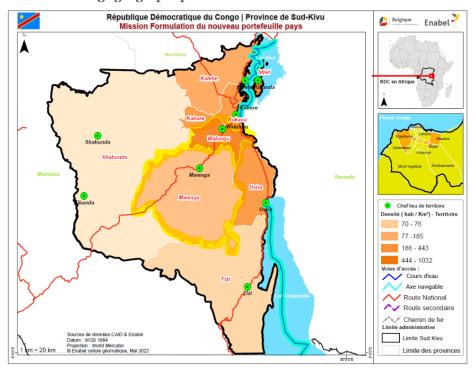
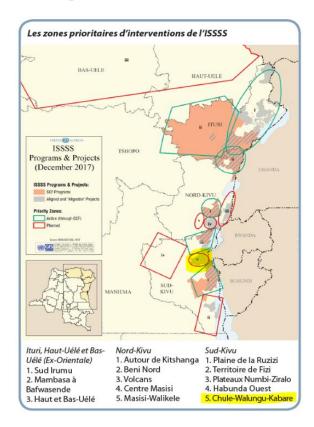


Figure 2 - Carte du ciblage géographique au Sud-Kivu

Figure 3 - Carte des zones prioritaires de l'I4S



3.2.3 Cibles, bénéficiaires et concentration géographique

Le co-financement des NL permettra d'accroître l'étendue géographique et de doubler le nombre de bénéficiaires du sous-portefeuille Sud-Kivu. A noter que les territoires ciblés restent les mêmes que dans le sous-portefeuille (à savoir Mwenga et Walungu) et qu'il s'agira donc de cibler de nouveaux bassins de production et de consommation au sein de ces mêmes territoires avec une emphase toute particulière sur le territoire de Mwenga.

Tableau 3- Ciblage des bénéficiaires directs et indirects

| Cibles du sous-portefeuille Sud-Kivu et Maniema | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|
| Intervention | Cibles directes | Concentration géographique | | | | |
| Intervention COD2202811 – Sortie du programme eau | 6 Association des Usagers des Réseaux d'Eau Potable (ASUREP), dont 30 % des membres sont des femmes. 150 employés (ASUREP & fontainiers) 130.000 bénéficiaires directs, dont 75 % sont des filles et des femmes. Total: 130.000 personnes ciblées directement dont 97.500 femmes. | Ville de KinduCité KailoCamp Lokando | | | | |
| Intervention COD2202111 — Agriculture familiale et entreprenariat agricole et rural + co- financement NL | 30,000* ménages agricoles familiaux, soit 60,000* personnes dont 30,000* femmes; 1,000* micro et petits entrepreneurs agricoles; dont 50% sont des femmes. 100* agents des services techniques déconcentrés. 600* entrepreneurs accompagnés par les incubateurs appuyés, dont 50% sont des femmes. 30.000* ménages ayant accès à une eau saine, 90.000 personnes dont 50% de femmes. Total: 151,700* personnes ciblées directement, dont 75,800* femmes | Bassins de production situés le long de la route nationale 2 dans les territoires de Walungu et Mwenga (principalement Nord); Bassins de consommation urbains et périurbains de Bukavu et Kamituga. | | | | |
| Pilier 1 – Jeunesse Conscience Culturelle et Sociale (Sud-Kivu) | 20 régisseurs techniques renforcés et accompagnés grâce à la mise en place du module de formation dont 50% de jeunes femmes; Au minimum 3 opérateurs culturels ciblés renforcés et leurs services améliorés +- 100.000 jeunes atteints par l'appui aux activités de Uwezo Afrika Initiative, dont 50% de femmes. Total: 100.020 personnes ciblées directement, dont 50.010 femmes. | Dans le centre urbain de Bukavu et les communes qui s'y rattachent. | | | | |

CIBLES DIRECTES DU SOUS-PORTEFEUILLE SUD-KIVU et MANIEMA:
381,720* PERSONNES, DONT 223,310* FEMMES ET FEMMES.

Les cibles indirectes des trois interventions – Agriculture familiale et entreprenariat agricole durable, Jeunesse et conscience culturelle et sociale, stratégie de sortie eau – sont l'ensemble des habitants des territoires de Walungu et Mwenga et de la ville de Bukavu (artistes, ménages agricoles, consommateurs d'eau), soit 1.428.802 PERSONNES.

^{*} Cibles revues à la hausse suite au cofinancement NL.

3.3 Les partenariats et synergies clefs

Tableau 4 – Acteurs clefs, partenariats, synergies et collaborations

| Intervention | Acteurs clefs | Objets des partenariats et synergies |
|---|---|--|
| | Autorités provincia | lles et partenaires institutionnels |
| Intervention COD2202811 | Ministère Provincial du Développement Rural | Coordination et suivi évaluation, dialogue sectoriel |
| – Sortie du programme eau | Ministère Provincial de l'Electricité et des Ressources Hydrauliques Entités Territoriales Décentralisées (ETD) | |
| Intervention COD2202111 – Agriculture familiale et entreprenariat agricole et rural | Inspections Provinciales de l'Agriculture, Pêche, Elevage, et Développement Rural | Les Inspections Provinciales sont des institutions de l'administration publique travaillant sous tutelle du Ministère Provincial de l'Agriculture, de la pêche, de l'élevage et du Développement Rural. L'intervention visera à appuyer la formation d'un comité sectoriel au sein de ces Inspections Provinciales dans le but de coordonner les partenaires et les interventions autour de la sécurité alimentaire. |
| | Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomique (INERA) | L'INERA a pour mandat la programmation, la coordination et le suivi de toutes les activités de recherche agricole et forestière sur toute l'étendue nationale de la RDC. Des synergies potentielles sont à identifier autour de la capitalisation et dissémination des meilleures pratiques agroécologiques ainsi qu'autour du développement d'innovations technologiques agricoles. |
| | Ministère du Plan/Ministère de la Défense | La Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et la Stabilisation stratégie (I4S) et le Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation (P-DDRCS) ont comme objectif la stabilisation de l'Est de la République Démocratique du Congo en améliorant l'environnement sécuritaire et en restaurant l'autorité de l'Etat dans les zones autrefois contrôlées par les groupes armés, en facilitant le retour et la réintégration des personnes déplacées et réfugiées, et en accélérant la relance des activités économiques. La stratégie I4S est pilotée par le Ministère du Plan et le P-DDRCS par le Ministère de la Défense. |
| Activités de Jeunesse, | Division provinciale des Arts, | Gouvernance sectorielle |
| conscience | de la culture et du patrimoine | Dialogue et partage d'information |
| culturelle et sociale | Division provinciale de la Jeunesse | Représentation et consultation sectorielle |
| | Division provinciale des Sports et Loisirs | Autorisation d'organisation d'évènement et sécurité |
| | Autres acteurs pub | lics, société civile et secteur privé |
| Intervention COD2202811 - Sortie du programme eau | Association d'Usager de l'Eau (ASUREP) | Installation, suivi, entretien et maintenance des réseaux d'eau |
| Intervention COD2202111 – Agriculture familiale et entreprenariat agricole et rural | Alliance Agri-Congo | L'alliance Agri Congo est une plate-forme ouverte de 17 ONGs belges actives dans le secteur agricole en RDC et visant la promotion du mouvement paysan congolais. Les 6 membres actifs2. dans la province du Sud-Kivu implémentent actuellement un programme de la DGD (Emprise) centré sur l'entreprenariat agricole, et le positionnement des agriculteurs dans les systèmes alimentaires pour assurer leur résilience, ainsi qu'une meilleure souveraineté et sécurité alimentaire. |

 $^{^2}$ Louvain Coopération, Rikolto, Entraide & Fraternité, Oxfam, Vétérinaires Sans Frontière et Miel Maya Honey. Sous-portefeuille Maniema — Sud-Kivu

| | T = ===== | |
|---|---|--|
| | ZOA International Les banques et instituts de | Désormais rassemblées officiellement sous l'entité OneCGIAR, il existe plusieurs centres CGIAR actifs dans la province ayant comme mandat commun d'éradiquer la faim et pauvreté tout en limitant les atteintes à l'environnement. Les deux centres les plus importants sont l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA) et l'Alliance Bioversity-CIAT. L'IITA travaille sur l'augmentation de la productivité à travers le développement d'innovations technologiques agricoles et a établi dans la province l'un des plus grands centres de recherche agricoles du continent. L'Alliance Bioversity-CIAT focalise son attention sur le développement de semences biofortifiées et la conservation des variétés culturales à travers son programme Harvest Plus. ZOA dirige le consortium (impliquant Agriterra et VNGI) qui met en œuvre le programme de sécurité alimentaire et de gestion intégrée des ressources en eau financé par les Pays-Bas, appelé TRIDE ("Transition for Inclusive Development in Eastern Congo") et implémenté entre 2021 et 2025. Ce programme cible géographiquement les territoires d'Uvira et de Kalehe au Sud-Kivu mais aussi les territoires de Masisi, Rutshuru et Nyiragongo au Nord-Kivu. |
| | microfinances | Amenoration de l'onre de services mianciers |
| | Les incubateurs | Amélioration des parcours et services d'accompagnement des entrepreneurs |
| | Les organisations paysannes et leurs représentations, les coopératives | Capitalisation sur les pratiques agroécologiques, dialogue sectoriel, plaidoyer |
| | Les ONGI | Coordination sur les approches. |
| | ONG et asbl belges (Afriscène asbl, Music Fund,) | Acteur/partenaire de mise en œuvre d'une activité (renforcement du secteur culturel) |
| Activités de Jeunesse, conscience culturelle et sociale | L'Espace Culturel Kwetu Arts - ECKA (pluridisciplinaire), Centre Les 3 Tamis (art audio-visuel et cinéma), Centre d'art Delia- Ndaro(musique et son), etc. | Echange d'expertise, de matériel, de bonnes pratiques, collaboration et synergies, renforcement, Sous-bénéficiaires potentiels des conventions de subsides avec Uwezo et Music Fund |
| | Uwezo African Initiative | Partenaire local de mise en œuvre sous convention de subsides |
| | Musée national de Bukavu | Dialogue et partage d'information |
| | | PTF |
| | Coopération Suisse | La Coopération Suisse implémente un programme régional « des Grands Lacs » (2021-24 au Nord/Sud-Kivu, Burundi, Rwanda) articulé autour la gouvernance, de la santé et du développement économique. Dans le cadre de ce dernier, le PNUD implémente un programme de relance agricole. |
| Intervention COD2202111 – Agriculture familiale et | Coopération Allemande | La coopération Allemande au Sud-Kivu est principalement axée sur la paix et la cohésion sociale, thème au travers duquel elle intervient entre autres sur la résolution pacifique des conflits et la sécurité alimentaire. Les deux autres thèmes clés sont la protection de l'environnement et l'emploi dans lesquels l'agriculture est aussi intégrée. |
| entreprenariat agricole et rural | Coopération Néerlandaise | A travers son programme des « Grands Lacs », la coopération Néerlandaise soutient des activités qui contribuent à la paix et à la stabilité de la région. Elle travaille notamment sur la résolution des conflits à travers l'appui et le renforcement des communautés locales. Le programme travaille aussi sur la thématique du foncier dans la province du Sud-Kivu ainsi que sur l'apaisement des tensions communautaires au travers du développement du commerce transfrontalier. |
| | Banque Mondiale | Le Programme Intégré de Croissance Agricole dans les Grands Lacs (PICAGL) est un projet de développement agricole |

| | | couvrant l'Est de la RDC et le Burundi visant à créer des | | | |
|---------------|-------------------------------|---|--|--|--|
| | | opportunités économiques inclusives dans le secteur agricole, | | | |
| | | ainsi qu'à désenclaver des zones à fort potentiel agricole autour | | | |
| | | des lacs Kivu et Tanganyika. | | | |
| | Les Agences des Nations | Principalement actives dans des activités humanitaires de | | | |
| | Unies et mouvement Croix- | sécurité alimentaire en réponse aux conflits et mouvement de | | | |
| | Rouge (PAM, FAO, CICR, | population. Un dialogue doit être engagé avec ces partenaires | | | |
| | OCHA) | afin de pas renter en porte à faux aux niveaux des approches. | | | |
| | | Coordination entre les partenaires sur les approches de mise en | | | |
| | | œuvre (Do No Harm), participation au dialogue avec la province | | | |
| | Les bailleurs d'urgence (type | Implication dans le dialogue politique avec la province sur les | | | |
| | ECHO) | approches de mise en œuvre. | | | |
| Activités de | Coopération Suisse – DDC | Recherche de coordination, dialogue et complémentarité avec le | | | |
| Jeunesse, | | programme d'appui au secteur culturel de Bukavu de la DDC – | | | |
| conscience | | programme sur 12 ans. | | | |
| culturelle et | Institut français de | Recherche de dialogue, complémentarité, échange d'expertise, | | | |
| sociale | Bukavu/Halle des Grands | de matériel, de bonnes pratiques, collaboration et synergies, | | | |
| | Lacs | renforcement, stage en projet culturel, | | | |

4 Les interventions

4.1 Intervention COD2202811 - Sortie programme Eau du Maniema

Le co-financement des NL ne concerne que l'intervention planifiée sous le pilier 3 (sécurité alimentaire). Dès lors, cette section ne comprend aucun changement par rapport au sous-portefeuille Sud-Kivu.

4.1.1 Les objectifs de l'intervention

Cette intervention s'inscrit dans une démarche de sortie de la province. Les objectifs généraux et spécifiques de l'intervention ProgEAU Maniema (RDC 14 188 11) sont repris ci-dessous. Cette intervention s'aligne avec le PNSD: « L'objectif principal du gouvernement dans ce sous-secteur est d'améliorer l'accès des populations urbaines et rurales à l'eau potable ». Plus spécifiquement l'intervention s'aligne sur le Pilier IV - Aménagement du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures/ D4. Réseau d'approvisionnement en eau potable.

Figure 4- Chaîne de résultat Sortie programme eau au Maniema

Objectif Général

Les conditions de vie des populations rurales du Maniema et péri-urbaines de Kindu sont améliorées grâce à un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement.

Objectif Spécifique

L'accès durable à l'eau potable est garanti et les comportements en matière d'hygiène sont améliorés dans les cités de Kailo et de Lokando en territoire de Kailo, ainsi que dans les quartiers périphériques de la ville de Kindu.

Résultat 1 :

La consolidation et la construction des systèmes d'eau potable dans la province du Maniema sont réalisées selon les règles de l'art et avec les technologies appropriées.

Résultat 2 :

La gestion communautaire est améliorée au travers de la consolidation et de l'appui à la constitution d'ASUREP.

La cible reste essentiellement focalisée sur la gestion et la sécurisation des réseaux, plus spécifiquement aux résultats R1 et R2 du ProgEAU.

4.1.2 Résultat 1 - La consolidation et la construction des systèmes d'eau potable dans la province du Maniema sont réalisées selon les règles de l'art et avec les technologies appropriées

A ce stade, tous les réseaux retenus dans l'ancien DTF sont fonctionnels. Le bénéfice est indéniable pour les populations. Il reste cependant que l'usage en soit maitrisé et que certains dispositifs de sécurisation et d'appui à la qualité/performance soient présents. Maitriser le quotidien est l'un des premiers points à assurer durant la première année.

Il s'agit de sécuriser certains sites (clôture, éclairage nocturne, ...), les implantations techniques et l'utilisation raisonnées des équipements et des dispositifs techniques (pompes, groupes électrogènes, champ photovoltaïque, ...).

On mentionne également la plus-value d'installer des compteurs prépaiement partout incluant les bornes fontaines (BF) comme les quelques branchements privés (BP). A ce titre, le basculement via des compteurs prépaiements pourrait permettre un suivi plus encadré avec des données centralisées

et une facilité dans la récupération des données (il ne sera plus nécessaire d'avoir de relevé d'index, souvent fastidieux et source d'erreurs). Aux BP, c'est l'assurance du recouvrement, aux BF c'est aussi un levier pour limiter le gaspillage et les arrangements, avec plus de transparence sur les flux financiers et mouvement de l'eau.

D'autre part, tous les réseaux sont en phase de réception définitive auprès des entreprises. Il sera pertinent que cette phase puisse se prolonger jusqu'à fin juillet 2023, avec une équipe technique maitrisant les conditions d'installation et, si nécessaire, contacter les firmes en cas de dysfonctionnement.

4.1.3 Résultat 2 - La gestion communautaire est améliorée au travers de la consolidation et de l'appui à la constitution d'ASUREP (Association d'Usagers des Réseaux d'Eau Potable)

Les activités du résultat 2 initiées sur le ProgEAU ont permis d'avoir des structures légales, des recrutements réalisés et les premières formations théoriques. Malheureusement, la durée d'accompagnement n'a pas permis une mise en pratique et les ASUREP se retrouvent seules à devoir assurer les problématiques de gestion, de rapportage, de maintenance du quotidien. Les automatismes ne sont nullement présents et l'Inter ASUREP du Maniema, initiée, n'a pas pu encore jouer son rôle pour seconder les nouvelles ASUREP (comme cela peut l'être au Kasaï).

Les activités R2, indispensables à la pérennité, doivent être accompagnées au quotidien, dans une relation de proximité avec les ASUREP. Relation à construire, basée sur la confiance et le transfert des compétences. Une personne travaillera directement au bureau Inter ASUREP du Maniema. En support, la coordination appuiera de manière perlée (par des missions et les échanges d'informations), l'appui dans la gestion comptable, le contrôle des données, la gestion des RH et la répartition des postes, la planification, tout comme l'analyse et l'interprétation des données d'index compteurs (production/distribution en gros et au détail). Une attention particulière sera portée à la protection sociale, notamment la mise en place de normes de sécurité au travail.

Enfin, dans le cadre de l'appui aux ASUREP, un support est prévu vis-à-vis des ETD. L'ETD reste signataire de la Délégation du Service Public de l'Eau (DSPE) vis-à-vis de l'ASUREP, mais la compréhension de son rôle et les capacités restent très insuffisantes. Cependant en vue d'assurer un contrôle externe, l'ETD doit être apte à comprendre, suivre et porter des correctifs, situation qui va sans nul doute renforcer et légitimer l'ASUREP. Un appui à minima en petits équipements bureautiques et supports solaires sera fourni. Il s'agira pour l'essentiel de trois communes du Maniema (Kasuku, Mikelenge & Kailo). Ce support facilitera les échanges et permettra la divulgation et appropriation de la convention de DSPE et son cahier des charges par toutes les parties impliquées. L'objectif reste d'avoir un ancrage et portage de la gestion de l'eau conformément à la loi sur l'Eau avec des contrôles internes comme externes.

4.1.4 Le tableau des indicateurs de suivi

Voir Annexe 2 – Matrice des indicateurs

4.2 Intervention COD2202111 – Agriculture familiale et entreprenariat agricole et rural

Le co-financement des NL renforce l'intervention du pilier 3 (sécurité alimentaire). Dès lors , les objectifs de l'intervention (voir 1.7.1.) et les principes généraux de l'approche (voir 1.7.2.) sont les mêmes. Les changements s'appliquent donc principalement à la description des activités (voir 1.7.3; 1.7.4; et 1.7.5). A noter que de manière générale, le co-financement des NL soutiendra une mise à l'échelle des activités prévues par le sous-portefeuille Sud-Kivu, avec une emphase toute particulière sur le territoire de Mwenga. De par le volume important d'activités prévues sur ce territoire, le co-financement NL soutiendra aussi l'ouverture d'une antenne dans la ville de Kamituga (voir ressources financières et ressources humaines – section 7.1. et 7.2.).

4.2.1 Les objectifs de l'intervention

L'objectif général de l'intervention consiste à « Lutter contre l'insécurité alimentaire et améliorer les conditions de vie et de revenus par une agriculture durable dans la Province du Sud-Kivu ».

L'objectif général se décline en un Objectif spécifique et 3 Résultats présentés ci-dessous. Ces résultats sont alignés au pilier 3 du PNSD: "Consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie" à travers son premier axe: Le développement de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage. Ils contribuent à l'atteinte des 4 objectifs fixés dans le PNSD, à savoir : (1) Restaurer la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté et la précarité, (2) Accroitre la production végétale, animale et halieutique, (3) renforcer la contribution de l'agriculture à la croissance économique et la création d'emplois et (4) renforcer la coordination du secteur.

Figure 5 - Chaîne de résultat Agriculture familiale et entreprenariat agricole et rural

Objectif Général du pilier 3

Lutter contre l'insécurité alimentaire et améliorer les conditions de vie et de revenus par une agriculture durable.

Objectif Spécifique du pilier 3

Améliorer la gouvernance et la performance économique, sociale et environnementale des systèmes alimentaires, générateurs de sécurité alimentaire et de revenus grâce à des agricultures familiale et entrepreneuriale résilientes et inclusives pour les jeunes et les femmes.

Résultat 1 :

Les exploitations agricoles familiales améliorent leurs pratiques de gestion technique, économique et environnementale grâce à des modèles agroécologiques, une meilleure intégration aux marchés et une structuration socioprofessionnelle.

Résultat 2 :

Les entrepreneurs des filières agricoles et alimentaires ont accès à des services de qualité qui contribuent à l'émergence et au développement de chaînes de valeur porteuses et inclusives.

<u>Résultat 3 :</u>

Les acteurs (locaux, provinciaux, nationaux) se concertent et mobilisent des moyens pour promouvoir un environnement favorable au développement de systèmes alimentaires durables.

4.2.2 Les principes généraux et approches :

- Inscription et contribution à la Stratégie internationale de Soutien à la Sécurité et à la Stabilisation (I4S) dans le Sud-Kivu (zone prioritaire de Chule-Walungu-Kabare) ainsi qu'au Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation (P-DDRCS);
- Inscription et contribution au Plan de Développement de la Province (2019-23) ;

- Renforcement des synergies entre les acteurs du territoire à travers un appui institutionnel de l'Inspection Provinciale de l'Agriculture.

Le contexte du Sud-Kivu est caractérisé par une grande instabilité sur le plan sécuritaire combiné à une forte insécurité alimentaire. Cette dernière est à mettre sur le compte de problèmes importants de desserte agricole, d'insécurité foncière, et du manque de valorisation des pratiques agroécologiques dans une dynamique de perte de fertilité des sols. La province est aussi caractérisée par un nombre important d'interventions (concentrés dans les zones dites 'côtières' plus accessibles) et une absence de coordination autour de la sécurité alimentaire et des approches d'urgence et de développement durable. Dès lors, l'intervention visera principalement à :

- Renforcer les instances provinciales dans leur rôle de coordination des activités autour de la sécurité alimentaire et de la gouvernance foncière ;
- Capitaliser et mettre à l'échelle les meilleures pratiques à travers les modèles agroécologiques (notamment en termes de gestion intégrée de la fertilité des sols);
- Soutenir des actions ponctuelles de désenclavement des bassins de production et/ou d'irrigation dans des zones à fort potentiel.

4.2.3 Résultat 1 - Les exploitations agricoles familiales améliorent leurs pratiques de gestion technique, économique et environnementale grâce à des modèles agroécologiques, une meilleure intégration aux marchés et une structuration socio-professionnelle

A01.01. Plateforme de capitalisation et dissémination des meilleures pratiques agroécologiques

Cette activité vise à capitaliser sur les nombreux efforts existants à l'échelle de la province, en documentant à la fois les leçons apprises des projets antérieurs menés dans le Sud-Kivu, mais aussi et surtout les savoirs traditionnels paysans dans le but de favoriser l'apprentissage commun et l'innovation autour de l'agroécologie. Une emphase particulière sera accordée à la gestion intégrée de la fertilité des sols. Un dialogue approfondi sera engagé avec les acteurs locaux (chefs coutumiers, associations locales, etc.), mais aussi les acteurs de développement (Alliance Agri-Congo, Coopérations Suisse, Allemande, FAO, UNDP, etc.), et les acteurs de la recherche/Développement (Universités locales, INERA, OneCGIAR) afin de faire le bilan des actions passées et de co-identifier les modèles et les approches adaptées aux différents contextes de la province. Ainsi, des analyses contextualisées seront menées sur des thématiques clés telles que : (i) la typologie des ménages agricoles et des systèmes d'activités, (ii) les modèles agroécologiques pertinents pour assurer la sécurité alimentaire des ménages et la gestion durable de la fertilité des sols. De manière plus spécifique, une collaboration est déjà envisagée avec le consortium KU Leuven, Université Catholique de Bukavu et l'IITA pour une recherche-action sur des systèmes de production de manioc plus résistant. Ce consortium travaille déjà sur ces sujets depuis 2005 et cette intervention permettra de mettre à l'échelle et de diffuser les résultats obtenus en travaillant étroitement avec les agriculteurs.

Des partenariats seront ensuite établis pour assurer un accompagnement et une réflexion sur ces thématiques tout au long du projet, visant notamment à la mise en place d'outils de cadrage et de suivi-évaluation autour des approches agroécologiques. Afin de faciliter l'apprentissage commun et l'innovation autour de ce thème, l'activité comprendra la mise en place et coordination d'un réseau de recherche-action participative et l'organisation d'ateliers d'échanges sur le thème de l'agroécologie. L'activité maximisera l'implication des autorités provinciales et de leurs services techniques compétents dans l'optique de favoriser la construction d'une vision provinciale sur ce thème. L'activité culminera dans la mise en place d'une plateforme multimédia de vulgarisation et dissémination des meilleures pratiques agroécologiques. Les meilleures pratiques agroécologiques identifiées au niveau de cette activité serviront à alimenter le conseil agroécologique individualisé

(activité A0102) ainsi que l'identification d'innovations technologiques agricoles (A02.01) et seront également diffusées au niveau du comité sectoriel de coordination (activité A03.02).

La mise en œuvre de cette activité sera principalement pilotée par l'équipe projet et reposera sur :

- L'organisation d'ateliers d'échanges territoriaux, provinciaux et nationaux ;
- L'établissement de conventions de subsides ou accords spécifiques de coopération avec des partenaires académiques ;
- L'établissement de(s) marché(s) de services pour la mise en place de la plateforme multimédia;
- La communication et la diffusion des résultats.

De manière générale, le co-financement des NL soutiendra une mise à l'échelle des efforts précités de capitalisation et de dissémination, permettant notamment d'étendre son rayonnement géographique. Le co-financement NL permettra aussi de mettre en place des programmes de recherche-action participative autour de la gestion intégrée de la fertilité des sols et de la biodiversité végétale et fongique. Pour ce dernier point, un accord de coopération spécifique sera notamment envisagé, impliquant l'INERA et le Jardin Botanique de Meise.

A01.02. Conseil agroécologique individualisé et gestion collective des bassins versants

Cette activité se basera sur l'approche méthodologique du "Plan Intégré du Paysan" (PIP3) et visera à mettre en place un dispositif de conseil individualisé aux ménages agricoles ⁴ dans le but de contribuer à leur résilience et leur autonomisation, et stimuler l'adoption de solutions agroécologiques adaptées au contexte, tout en facilitant la gestion intégrée des bassins versants. L'approche PIP combine les approches individuelles avec la conscientisation des ménages agricoles aux défis d'ordre collectif, posant les bases d'une planification agricole intégrée à l'échelle des bassins versants et de l'exploitation Cette approche est particulièrement adaptée au contexte du Sud-Kivu car elle répond aux défis de pression démographique et foncière qui entraine des problèmes de répartition de l'espace et de gestion de la fertilité des sols. Cette approche est déjà mise en œuvre au Sud-Kivu et a fait l'objet de plusieurs produits de capitalisation5. Elle se décompose en 4 phases qui s'étalent sur environ 3 ans :

- (1) Mobilisation des communautés : Durant cette phase, des activités de sensibilisation seront menées à l'échelle communautaire dans les groupements afin de présenter les tenants et aboutissants de l'approche et d'aboutir *in fine* à la sélection, par la communauté, d'un groupe de « Paysans Innovateurs » (PI) sur base de critères précis. Ces derniers seront établis en consultation étroite avec les STDs.
- (2) Elaboration et implémentation des PIP : Durant cette phase, les PI bénéficieront d'un conseil individualisé par des formateurs certifiés et seront amenés à développer et mettre en œuvre leurs plan intégré durant toute une saison agricole. C'est notamment durant cette phase que les appuis techniques nécessaires sont apportés en collaboration étroite avec les STDs. Au-delà des solutions techniques d'ordre agroécologique (lien A01.01), certains aspects transversaux nécessaires à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages les plus vulnérables seront intégrés (ex. sensibilisation à la nutrition, l'hygiène, aux outils d'épargne et de financement lien A02.03., ou encore la répartition des tâches entre les hommes et les femmes).
- (3) Elaboration et implémentation des Plans Intégrés Collectifs (PIC) : Cette phase visera à diffuser les meilleures pratiques agricoles expérimentées par les PI à l'échelle de la communauté tout en stimulant une réflexion et l'adoption d'actions collectives. Durant cette phase, des ateliers d'échange

 $^{^{\}scriptscriptstyle 3}$ Kessler C.A., van Reemst L., Nsabimana F., 2018, PIP Manual; A step-by-step explanation of the PIP approach. PAPAB & WENR, Wageningen, the Netherlands

⁴ Une attention toute particulière sera portée sur les ménages dirigés par les femmes, nombreux dans la province en raison des déplacements de population, mais aussi de l'enrôlement ou du décès des hommes dans les conflits armés. Dans le cadre du P-DDRCS, une attention particulière sera portée au ciblage et à la réintégration des anciens combattants.

5 http://www.trimpact.nl/fr/files/Approche-PIP_Francais.pdf

sont organisés en impliquant étroitement les STDs. En outre, les PI seront encouragés à échanger en groupes au niveau de leur bassin versant : ces échanges serviront de point d'entrée à l'élaboration de PICs et viseront à l'adoption d'une gestion collective des bassins versants. Les PICs identifieront et intégreront en outre les actions collectives nécessaires autour de la conservation de l'eau et des sols, et/ou les actions ponctuelles de travaux d'infrastructure (lien Ao3.01).

(4) Essaimage : Cette phase visera à institutionnaliser l'approche et favoriser sa multiplication au sein des communautés avoisinantes. Des « concours de Plan Intégré du Paysan » seront organisées en impliquant les STDs pour mettre à l'honneur les PI les plus engagés et marquer le passage de l'approche PIP d'une génération à une autre. Des discussions seront engagées avec les autorités locales et provinciales quant aux perspectives d'institutionnalisation de l'approche.

L'équipe de projet jouera principalement un rôle de coordination et assurera l'obtention de synergies avec l'activité A0101 mais la mise en œuvre reposera sur l'établissement de conventions de subsides avec des acteurs compétents au Sud-Kivu qui seront identifiés via appels à proposition. Compte-tenu de l'ambition contenue dans l'approche et afin d'apporter une réponse complète, le nombre de bassin versants sera limité.

Le co-financement des NL permettra une extension de cette activité à de nouvelles zones géographiques, avec un accent particulier sur le territoire de Mwenga où des groupements supplémentaires seront ciblés.

4.2.4 Résultat 2 - Les entrepreneurs des filières agricoles et alimentaires ont accès à des services de qualité qui contribuent à l'émergence et au développement de chaînes de valeur porteuses et inclusives

A02.01. Dissémination des innovations technologiques agricoles

Cette activité visera à encourager l'adoption d'innovations technologiques agricoles adaptés aux différents contextes de la province. L'activité capitalisera entre autres sur la plateforme de capitalisation des meilleures pratiques agroécologiques (A01.01). Elle visera en grande partie à mettre à l'échelle les innovations pertinentes pour la province ayant fait leur preuve au sein des centres de recherche agricoles (incl. INERA, IITA) grâce à des conventions de subsides. Ces dernières vont de l'amélioration variétale, à la qualité des semences, ou encore au maintien de la fertilité des sols et la transformation et mise en valeur de la production agricole (ex. farine de manioc). La mise à l'échelle des innovations prometteuses se fera notamment au travers du conseil agroécologique individualisé dans le but de disséminer les paquets technologiques les plus prometteurs dans les zones cibles, de renforcer les capacités des services techniques compétents, et de mettre en relation les agriculteurs avec le secteur privé à l'échelle de la province. Sur le territoire de Mwenga, une recherche action sera pilotée par l'Institute of Development Policy (IOB) de l'Université d'Anvers qui a créé avec l'Université Catholique de Bukavu le Centre d'Expertise en Gestion Minière (CEGEMI). Dans ce cadre, deux thèses de doctorat ont été menées sur les liens entre extraction minière et agriculture et sur la pollution environnementale. Ces thèses ont permis d'identifier des innovations telles que micro-fertilisation, gestion intégrée des ravageurs et cette intervention permettra de les diffuser avec l'objectif d'améliorer la sécurité alimentaire en zones minières.

Ces recherches actions se feront également en forte collaboration avec les agriculteurs et les services compétents des autorités provinciales.

De manière générale, le co-financement des NL soutiendra une mise à l'échelle des efforts précités. De plus, il soutiendra des efforts complémentaires visant à assurer le lien avec les instituts publics (ex. INERA, SENASEM, services techniques décentralisés, écoles techniques agricoles, etc.).

A02.02. Soutien à l'écosystème d'entreprenariat des chaines de valeur agricoles

Le Sud-Kivu dispose d'un écosystème de soutien à l'entreprenariat fort avec l'existence de plusieurs incubateurs. La teneur de ce domaine d'activité est donc de renforcer cet écosystème afin d'améliorer le développement économique des filières agricoles et agroalimentaires. Ce renforcement passera par un renforcement de capacités et de compétences des incubateurs sur des sujets tels que : l'amélioration et la diversification des parcours d'accompagnement des entrepreneurs avec un focus sur l'entreprenariat des chaines de valeur agricoles et ses spécificités; l'amélioration de la prise en compte du genre dans l'accompagnement des entrepreneurs afin de garantir une meilleure inclusion ; l'amélioration des modèles économiques et de gouvernance des incubateurs; l'accès au financement pour les entrepreneurs ou encore l'intégration des notions de travail décent. De plus, l'intervention permettra d'amplifier le nombre d'entrepreneurs appuyés actuellement en finançant les incubateurs à travers des appels à proposition suivi de conventions de subsides pour leur permettre d'accompagner de nouvelles cohortes. Pour ces cohortes, les appels à manifestation d'idées pourront porter sur des thématiques ciblées telles que les entreprises semencières, la valorisation de la production, la minimisation des pertes et gaspillages alimentaires, ou encore des dispositifs de commercialisation innovants qui permettront d'améliorer le développement économique des filières agricoles et agroalimentaires.

De manière générale, le co-financement des NL soutiendra une mise à l'échelle des efforts précités.

A02.03. Accès au financement des entrepreneurs agricoles et ruraux

Cette activité visera à faciliter l'accès au financement des entrepreneurs agricoles et ruraux. Elle aura pour objectif de faciliter le dialogue et la rencontre entre les services financiers et les entrepreneurs à l'échelle de la province. L'accès au financement des entrepreneurs se fera au travers de leur accompagnement et mise en relation avec les acteurs financiers existants tels que les banques et institutions de microfinance (ex. EquityBCDC, SMICO), les Banques Coopératives (ex: COOPEC Cahi) mais aussi les mécanismes de finance communautaire (comme les Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit, les organisations paysannes fortes, les faitières - lien A01.02), ainsi que la levée de fonds auprès d'investisseurs (entre autres, la diaspora). Outre l'utilisation de ces dispositifs de financement existants, plusieurs mécanismes seront explorés et pilotés en partenariat avec les institutions financières, selon le cadre légal de Enabel dans le but de faciliter l'octroi de crédits aux entrepreneurs et PMEs. Une étude est en cours à l'échelle nationale sur l'accès au financement et permettra d'explorer et le cas échéant de valider les opportunités de partenariats. Ces mécanismes pourront porter sur la mise en place de fonds de garantie, le pilotage de formules de location-vente d'équipements agricoles, etc.

La mise en œuvre de cette activité sera pilotée par l'équipe projet et reposera en partie sur l'établissement de marchés publics et/ou de conventions de subsides avec certaines institutions financières selon qu'elles répondent aux critères d'éligibilité des bénéficiaires contractants. L'équipe veillera dans la mesure du possible à impliquer les services techniques compétents des autorités provinciales et les expérimentations serviront à alimenter des processus de capitalisation à l'échelle nationale sur la finance inclusive (ex. FPM ASBL).

De manière générale, le co-financement des NL soutiendra une mise à l'échelle des efforts précités.

4.2.5 Résultat 3 - Les acteurs (locaux, provinciaux, nationaux) se concertent et mobilisent des moyens pour promouvoir un environnement favorable au développement de systèmes alimentaires durables

A03.01. Actions ponctuelles de travaux d'infrastructure

Cette activité représentera l'un des foci principaux de l'équipe projet et elle sera en grande partie guidée par les Plans Intégrés Collectifs (PICs) résultant de l'activité A01.02. De plus, des mécanismes de concertation seront établis avec le Ministère du Plan et les autorités provinciales dans le but de

co-définir les zones stratégiques prioritaires d'intervention, notamment autour des travaux de réhabilitation de routes de dessertes agricoles. Les travaux ponctuels d'infrastructure envisagés sous ce domaine d'activité comprendront entre autres la réhabilitation/construction de points chauds des routes de desserte agricoles, mais aussi l'aménagement de canaux d'irrigation et le développement de bassins hydrographiques.

La mise en œuvre de cette activité sera pilotée par l'équipe projet en collaboration étroite avec les services compétents des autorités provinciales et reposera sur :

- Le lancement d'études/analyses de travaux de réhabilitation ;
- L'utilisation de l'approche à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) pour la réalisation de travaux d'infrastructure jugés les plus simples ;
- L'établissement de marché publics pour les travaux jugés techniquement complexes.

Un accent particulier sera apporté à l'appropriation et la gouvernance des ouvrages réhabilités ou construits.

De manière générale, le co-financement des NL soutiendra une mise à l'échelle des efforts précités, avec une emphase toute particulière sur le territoire de Mwenga, où les problèmes d'accès au marché sont plus importants. Sur ce même territoire, le co-financement des NL soutiendra des travaux d'infrastructures d'irrigation et de gestion des bassins versants afin de stimuler le développement d'opérations de maraîchage durables le long de la route nationale n°2.

A03.02. Amélioration de la coordination provinciale autour de la sécurité alimentaire

Face à la multitude d'acteurs intervenant au Sud-Kivu dans le domaine de la sécurité alimentaire, le gouvernement provincial peine à piloter et orienter les acteurs du secteur. A l'heure actuelle, la coordination entre les partenaires se fait au sein d'un groupe "sécurité alimentaire" piloté par la FAO et par le PAM sous l'égide d'OCHA. Ce groupe s'inscrit prioritairement dans une approche humanitaire (aide d'urgence, suivi du mouvement des populations,...). Dans une optique de triple nexus et de durabilité, l'objectif est de replacer la province et les services techniques déconcentrés dans leur rôle de coordination thématique et sectorielle vis-à-vis des intervenants. Cette activité consistera donc à appuyer le gouvernement provincial dans la coordination des efforts déployés autour de la sécurité alimentaire à l'échelle de la province. L'activité se traduira par l'organisation d'ateliers d'échanges réguliers et la mise en place d'un comité sectoriel de coordination rassemblant entre les autorités provinciales (délégués de l'assemblée provinciale, ministères provinciaux, divisions provinciales), les partenaires financiers et techniques (principaux bailleurs, agences onusiennes de développement, ONG/Is), ainsi que les organisations nationales, provinciales, et locales actives autour du secteur de la sécurité alimentaire. L'inspection provinciale de l'agriculture assurera la fonction de secrétariat du comité, qui aura pour objectifs principaux la coordination, le suivi et l'évaluation de l'exécution du Plan de Développement de la Province ainsi que la mise en place de stratégie de mobilisation des ressources. Ce comité sera en lien avec la plateforme de capitalisation sur les pratiques agroécologiques (activité A0101) afin de diffuser et harmoniser les bonnes pratiques et approches, Des échanges réguliers auront également lieu entre ce comité et l'intervention appui institutionnel au niveau central afin de capitaliser sur les expériences et les leçons apprises du terrain et de transmettre les informations venant du niveau central pour guider et orienter les partenaires d'exécution. L'activité comprendra également la digitalisation de l'inspection provinciale de l'agriculture afin de faciliter le suivi évaluation des projets ainsi que des formations ciblées sur le suivi évaluation, la gestion des données et de l'information ou la planification.

La mise en œuvre de cette activité sera pilotée par l'équipe projet et reposera sur :

- Le suivi et l'accompagnement de la mise en place du comité sectoriel ;
- L'évaluation et le renforcement des capacités techniques du personnel.

A03.03. Sensibilisation et intégration des conflits

Cette activité visera à assurer l'intégration du contexte d'insécurité du Sud-Kivu afin de soutenir la sélection des zones d'intervention et garantir la résilience des ménages agricoles par rapport aux conflits dans celles-ci. L'activité sera articulée autour de deux axes. D'une part, il s'agira d'établir de manière systématique une cartographie détaillée des conflits et des acteurs clés dans les zones d'intervention retenues en concertation avec les autorités provinciales, les organisations partenaires, ainsi que les autres bailleurs (voir A01.02 et A03.02). D'autre part, l'intervention contribuera à la formation des autorités provinciales et des organisations partenaires en sensibilité au conflit et au genre. Ces formations se feront au travers du Centre d'Expertise en Sensibilité aux Conflits (CESC) initié par Alerte Internationale. Cette activité s'inscrit également dans l'optique de développer l'expertise de Enabel et de ses partenaires (congolais et belges) en matière de 'triple nexus', le Sud-Kivu constituant un terrain propice à la réflexion du comment articuler des approches à la croisée de l'aide humanitaire, le développement et la paix. Cette activité sera également réalisée en collaboration étroite avec le groupe de travail récemment mis en place en Belgique entre les représentants de la société civile belge, la DGD et Enabel.

La mise en œuvre de cette activité se traduirait par une convention de subsides avec Alerte Internationale.

De manière générale, le co-financement des NL soutiendra les efforts précités. De plus, il permettra d'établir des cartographies additionnelles des conflits et des acteurs clés pour les zones géographiques nouvellement ciblées au travers de ce co-financement.

A03.04. Soutien à la résolution des conflits fonciers

Cette activité visera à assurer l'intégration de la problématique des conflits fonciers au Sud-Kivu. Dans la mesure du possible, cette intégration sera guidée par un processus d'identification résultant de l'activité A01.02. Dans les zones d'intervention où ces conflits seront identifiés, l'activité visera à la mise en place d'approches de sécurisation foncière en soutenant notamment : l'identification et la cartographie des concessions agricoles, la mise en place de mécanismes collectifs et individuels, alternatifs et abordables de sécurisation des terres rurales (ex. certificats coutumiers), et la mise en place et/ou le renforcement de mécanismes de coordination foncière pour mener des médiations au niveau local entre exploitants, concessionnaires et chefs coutumiers. Ces initiatives seront implémentées en collaboration étroite avec les services compétents des autorités provinciales et s'inscriront dans un souci de cohérence avec le Document National de Politique Foncière (DNPF) de la CONAREF. De plus, l'activité soutiendra des activités de recherche, ainsi que des initiatives de vulgarisation et d'appui à la réforme de législation sur les droits fonciers, avec un accent particulier porté sur l'inclusivité des jeunes et des femmes en matière d'accès à la terre. Cette activité sera mise en œuvre à travers une convention de subsides au consortium UCLouvain, UMons, Université de Liège Gembloux et l'Institut Supérieur de Bukavu (ISDR). Ce consortium développe une rechercheaction sur les conflits fonciers liés à l'accaparement des ressources naturelles dans la province du Sud-Kivu en RDC dans le cadre d'un projet financé par l'ARES⁶. L'intervention contribuera au financement de ce projet, via une convention de subside, qui revêt d'une importance particulière pour capitaliser sur les recherches en cours sur la thématique du foncier. Le projet prévoit également des activités de de vulgarisation (notamment à travers le théâtre) et de dissémination des meilleures pratiques à travers la coordination et l'accompagnement d'un centre de recherche dédié (Angaza

 $^{6 \}quad https://www.ares-ac.be/fr/cooperation-au-developpement/pays-projets/projets-dans-le-monde/item/120-prd-land-rush-une-recherche-action-sur-les-conflits-fonciers-lies-a-l-accaparement-des-ressources-naturelles-dans-la-province-du-sud-kivu-en-rdc-renforcement-des-capacites-et-plaidoyer-politique$

Institute), ainsi qu'une interconnexion forte avec la société civile et les décideurs politiques. Les résultats issus de cette activité seront capitalisés et remontés au niveau central par l'intermédiaire du triple ancrage afin d'alimenter les politiques sectorielles et l'évolution du cadre légal.

De manière générale, le co-financement des NL soutiendra les efforts précités. Il soutiendra également un processus de capitalisation par l'équipe projet sur les conflits fonciers ainsi que l'organisation d'ateliers de vulgarisation et d'échange à l'échelle de la province.

Ao3.o5. Accès à l'eau potable

Cette activité vise à accompagner et à pérenniser les efforts déployés par programme EAU 2018-2021 de manière à faciliter l'accès à l'eau potable, contribuant de fait à la promotion d'un environnement favorable aux systèmes alimentaires durables. L'ASUREP Mwendo-Mudaka, gestionnaire d'eau, est opérationnelle depuis novembre 2021 et assure la gestion d'un réseau d'eau potable qui dessert plus de 30,000 personnes. L'ASUREP a signé une convention de délégation du service public de l'eau avec l'entité décentralisée de la province/la chefferie. Sur recommandation de la chefferie Kabare, l'ASUREP a intégré les sources et branchements isolés au sein de son périmètre d'action afin d'assurer un service cohérent pour tous et une maintenance au dispositif. Le réseau de Mwendo-Mudaka s'étend sur plus de 24 km et dispose de plus de 45 BF, sur de nombreux villages et petit bourg ruraux. L'eau distribuée par l'ASUREP Mwendo-Mudaka est issue du bassin versant du parc Kahuzi-Biega. Malgré le bon débit et la bonne qualité de l'eau, l'étendue du réseau nécessite un processus de désinfection afin d'assurer une eau saine à tous les consommateurs. A cette fin, un dispositif de production de chlore a été testé dans d'autre ASUREP, sur principe d'électrolyse du sel de cuisine, sur alimentation d'énergie solaire/batterie. Dans le cadre de cette intervention, il est prévu d'appuyer l'ASUREP Mwendo-Mudaka avec cet équipement de production chlore.

Le co-financement des NL soutiendra les efforts précités sous cette activité.

4.3 Les activités de l'intervention Jeunesse, Conscience Culturelle et Sociale dans le Sud-Kivu

Le co-financement des NL ne concerne que l'intervention planifiée sous le pilier 3 (sécurité alimentaire). Dès lors, cette section ne comprend aucun changement par rapport au sous-portefeuille Sud-Kivu.

Puisqu'il s'agit d'une intervention transversale pilotée depuis Kinshasa, l'intervention complète est décrite dans le sous-portefeuille Kinshasa et interventions transversales. Seules les spécificités des activités mises en œuvre à Bukavu sont reprises dans la description ci-dessous.

Pour rappel, la chaine de résultat et les conditions de changement sont reprises dans le tableau suivant:

Figure 6 - Chaîne de résultat de l'intervention Jeunesse, conscience culturelle et sociale du pilier 1



Sans aucun doute de par son contexte géopolitique conflictuel et sa nécessaire capacité de résilience, les acteurs du secteur culturel de Bukavu parviennent à se trouver, à se compléter et à se fédérer pour mener ensemble des projets communs. Contrairement aux autres provinces de la RDC, ils parviennent à mener ensemble des actions de plaidoyer pour défendre les intérêts du secteur culturel dans son ensemble. La multitude d'acteurs nationaux et internationaux présents dans la région des Grands Lacs, amène le secteur à collaborer de manière intersectorielle et à évoluer à travers des partenariats avec les domaines de l'enseignement, de l'entreprenariat, et surtout, de la société civile pour essayer de trouver des solutions aux problèmes sociaux de la région.

Par ailleurs, les artistes de Bukavu ont beaucoup d'expérience en projets de sensibilisation et de cohésion sociale. D'une part, parce que la guerre a créé un besoin de prise en charge sociale et psychologique des victimes, qui se fait notamment à travers les arts. Et d'autre part, dû à la forte présence d'ONG qui dégagent d'importants budgets d'investissement dans des projets artistiques de sensibilisation, d'inclusion et de cohésion. Ce dernier point a par ailleurs un double effet pervers. En effet, la plupart des acteurs culturels ont pu se développer via des projets culturels comme « instrument de paix et d'unité ». Cela a l'avantage d'avoir renforcé les capacités de gestion des opérateurs culturels et d'avoir créé des liens collaboratifs entre les artistes et les ONG. Cependant, ce boom d'investissement et de projets culturels, à Bukavu particulièrement, a en quelques sorte isolés les artistes des Grands Lacs par rapport au reste du pays qui évoluait alors plus lentement et sans ces moyens étrangers. De plus, les financements étrangers ont promu l'art de sensibilisation et ralentit la conscience culturelle des communautés qui se sentaient déconnectées des sujets. Enfin, la plupart des financements dans lesquelles s'inscrivent la plupart des initiatives artistiques de Bukavu s'adresse à la Sous-Région dites « des Grands Lacs ». Par conséquent, on constate à l'heure actuelle que les acteurs culturels de Bukavu sont plus voir mieux connectés avec le secteur du Rwanda et du Burundi qu'avec ceux des autres villes du Congo-Kinshasa. L'enclavement de la ville par rapport à la capitale n'aidant pas.

Malgré ce contexte isolé et particulier, on observe une créativité débordante, un engouement créatif et une dynamique culturelle incroyable chez les jeunes de Bukavu. Le contexte spécifique de la ville a créé un écosystème socioculturel à grand potentiel. Malgré l'ancrage de la Coopération suisse qui contribue fortement à la structuration et au développement du secteur culturel de Bukavu, force est de constater que les initiatives visant à promouvoir l'accessibilité et la participation aux arts d'un public diversifié et non-averti, notamment les jeunes femmes, restent rares et mériteraient d'être accompagnées/développées. Le premier besoin du secteur aujourd'hui à Bukavu serait une plus grande fédération des artistes et une prise en main par les opérateurs culturels de leur rôle de mise en réseau du secteur. Beaucoup de jeunes artistes constatent qu'il y a des opportunités pour organiser des activités financées par des ONG et veulent saisir ces opportunités, de telle sorte que l'offre dépasse la demande et que cela ne contribue pas structurellement au développement du secteur culturel et à l'épanouissement de la jeunesse de Bukavu et de la Région des Grands Lacs. C'est pourquoi, il est essentiel d'améliorer la cohésion du secteur via les opérateurs culturels structurés afin de ne pas mettre les artistes en concurrence.

4.3.1 Les activités du résultat 2 : Un écosystème des services socio-culturels plus performant améliore l'accès des jeunes à ses prestations.

Voir sous-portefeuille Kinshasa et interventions transversales pour plus de détails sur les activités du résultat 2.

A02-03. Appui à la promotion de la culture comme vecteur de changement pour le développement pacifique et humain et les communautés.7

En 2022, l'asbl Uwezo Afrika Initiative a lancé un programme d'appui au secteur culturel du Nord-Kivu et Sud-Kivu. Ce programme est financé et appuyé par la coopération suisse (DDC) à hauteur de 70% du budget. Dans cette région touchée par des conflits grandissants, le secteur culturel se veut particulièrement résilient et un puissant vecteur de paix et d'épanouissement qu'Enabel ne peut ignorer. C'est pourquoi, Enabel entend contribuer au développement des activités culturelles au Sud-Kivu et particulièrement à Bukavu en appuyant Uwezo dans la mise en œuvre de son programme d'appui au secteur de la culture dans la région des grands Lacs afin de promouvoir la culture comme vecteur de changement pour le développement pacifique et humain et les communautés. Outre l'appui financier via convention de subside, Enabel favorisera le renforcement des capacités des professionnels de la culture en adéquation avec leurs besoins via notamment l'appui d'un ou une Intervention Officer opérationnel à 50% à Bukavu et 50% à Kinshasa.

L'intervention Jeunesse, conscience culturelle et sociale à Bukavu appuiera via convention de subside les activités de Uwezo qui se dérouleront à Bukavu et dans les communes rattachées, qui auront une dimension genre et une attention particulière à la promotion de l'épanouissement socio-culturel de la femme à travers les arts et la culture mais aussi le sport et les loisirs. De plus, Enabel soutiendra le domaine de la musique, à travers notamment son résultat 3, du théâtre et de la danse, à travers des échanges peer-to-peer avec notamment Kisangani, et du cinéma.

4.3.2 Les activités du résultat 3 : Un écosystème des services socio-culturels plus performant améliore l'accès des jeunes à ses prestations.

⁷ Les activités A01-02., A01-03., A01-04 ne sont pas mises en œuvre à Bukavu. Sous-portefeuille Maniema — Sud-Kivu

Voir sous-portefeuille Kinshasa et interventions transversales pour plus de détails sur les activités du résultat 3.

Ao3-01. Accompagnement, renforcement en capacité des métiers de l'art spectacle et de l'évènementiel (réparation instrument, régie son, technique sonore,...) et mise en place de modules de formation au métier de régisseur technique pour une meilleure autonomie locale du secteur.8

Cette activité sera menée par Music Fund pour l'accompagnement des professionnels et par Afriscène pour le renforcement en capacité des métiers de régisseur technique et la mise en place des modules via des conventions de subside (voir sous-portefeuille Kinshasa). Il s'agira de modules digitaux sous forme de vidéos, supports écrits et guides pratique accompagné d'un encadrement à distance et en présentiel via des séances de Q&A, des séances pratiques lors d'évènement, ...) complétés par des validations de compétences régulières et en personne par les formateurs d'Afriscène venant de Belgique et du continent africain. Le Centre culturel Delia-Ndaro a été préidentifié pour accueillir ces modules de formation en ses lieux. Ce centre est spécialisé dans le secteur musical et évènementiel. Acteur important à Bukavu, tous les musiciens sont passés par sa formation continue en musique et continuent de passer pour se former et se professionnaliser. De plus, Delia-Ndaro fait partie des centres culturels qui fédèrent les artistes et le secteur culturel à Bukavu avec Uwezo African Initiative et ECKA. Enfin, Delia-Ndaro est depuis de nombreuses années le partenaire privilégié local de mise en œuvre de Music Fund et de Afriscène dans la région des Grands Lacs. Les modules de formation seront mis en place lors d'une première phase à Bukavu et une fois testé et amélioré, l'activité s'étendra à Kisangani et à Lubumbashi avec des échanges peer-to-peer, échange de bonnes pratiques, formation communes, échange d'expertise interprovinciale, etc.

A03-02. Renforcement de la mobilité interprovinciale des créations en appui à la diffusion culturelle en RDC.

Cette activité favorisera l'échange de bonnes pratiques entre pair au niveau provinciale et permettra tout d'abord, aux artistes d'augmenter leurs opportunités de prestations et de se fédérer en réseau artistique interprovincial à travers par ex. des tournées ou autres ; Et ensuite, à la population congolaise de consommer des prestations culturelles décentralisées et délocalisées. Ainsi, cela contribue à la conscience culturelle et sociale de la jeunesse et à son épanouissement. Cette activité sera réalisée par la convention de subsides avec WBI – CWB Kinshasa.

⁸ Les activités A01-02., A01-03., A01-04 ne sont pas mises en œuvre à Bukavu. Sous-portefeuille Maniema — Sud-Kivu

5 L'analyse des risques liée au contexte des deux provinces

Cette section ne comprend aucun changement par rapport au sous-portefeuille Sud-Kivu.

Tableau 5 – Analyse de risque

| Portefeuille Sud-Kivu | | | | | | |
|---|----------------------|-----------------|------------------------------|---|--|--|
| Risques (DEV,OPS,FIN,JUR,REP) | Probabilité 1 à 5 | Impact 1 à 5 | Sévérité Prob X Impact | Mesures de mitigation | | |
| Risques communs au sous Portefeuille | | | | | | |
| Risques Opérationnels (liés aux aspects de gestion de l'in organisations mettant en œuvre, etc.) | tervention, to | els que la ge | estion des | ressources humaines, de l'information, de sécurité, des capacités des | | |
| Dégradation des conditions sécuritaires (tensions communautaires, élection, etc.) | 4 | 4 | 16 | Suivi régulier de la situation sécuritaire. Présence d'un conseiller sécurité à la Représentation. | | |
| Intervention COD2202111 – Agriculture familiale et entreprenaria | t agricole et rur | al | | | | |
| Risques Opérationnel | | | | | | |
| L'instabilité politique et les conflits armés empêchent le bon déroulement des activités | 3 | 5 | 15 | Dans les zones d'intervention jugées sensibles, une cartographie détaillée des conflits sera établie en amont. Pendant l'implémentation, l'équipe disposera de données d'analyse de sécurité régulières (ex. INSO). | | |
| Perception d'inégalité et jalousie quant à la sélection des bénéficiaires | 5 | 3 | 15 | La sélection des zones d'intervention et des bénéficiaires s'effectuera à travers un processus transparent et ouvert en impliquant de manière systématique les autorités provinciales. | | |
| Faible implication des autorités provinciales | 2 | 4 | 8 | L'appui au comité sectoriel de coordination sécurité alimentaire ainsi que les multiples renforcements de capacité institutionnelle atténueront ce risque. De plus, l'équipe projet veillera à développer des relations diplomatiques avec les autorités provinciales et à les impliquer de manière systématique dans la prise de décision. | | |
| Risques de Développement | | | | | | |
| Résistance et réticence de certaines autorités locales | 2 | 5 | 10 | Le choix des zones d'intervention se basera sur une connaissance approfondie des autorités locales. L'utilisation d'approches participatives (ex. établissements de plans de développement locaux) facilitera la sensibilisation et l'implication des communautés locales dans l'implémentation des activités. | | |
| Risques de Réputation | | | | | | |

| La concentration importante de bailleurs et ONGI affecte la légitimité de Enabel d'intervenir dans la province | 4 | 3 | 12 | Le choix stratégique de s'inscrire dans une démarche de capitalisation, de coordination, et de mise à l'échelle des efforts existants positionne Enabel dans une démarche collaborative, faisant d'elle un partenaire clé dans la province. | | |
|---|-----------------------|---|----|---|--|--|
| Intervention COD2202811 – Sortie du programme eau | | | | | | |
| Risques Opérationnels | Risques Opérationnels | | | | | |
| Enclavement de la province - peu de vols pour la ligne Kinshasa - Kindu | 4 | 2 | 8 | Dans les zones d'intervention jugées sensibles, une cartographie détaillée des conflits sera établie en amont. Pendant l'implémentation, l'équipe disposera de données d'analyse de sécurité régulières (ex. INSO). | | |
| Prédation sur les ASUREP qui sont jeunes dans leur fonctionnement mais qui présentent un chiffre d'affaires non négligeable (taxation illégitime, risque de détournement, etc.) | 3 | 4 | 12 | Sensibilisation et accompagnement des organes de gestions ; Promotion de la transparence financière ; mise en place de compteurs à prépaiements | | |
| Risques de Réputation | | | | | | |
| Risque d'instrumentalisation du programme en période électorale (province de l'opposant politique et ancien premier ministre Matata Ponyo Mapon) | 3 | 3 | 9 | Séparation des activités menées et de l'agenda politique ; vigilance sur les partenaires choisis | | |

6 La gouvernance du sous-portefeuille Sud-Kivu et Maniema.

Cette section ne comprend aucun changement par rapport au sous-portefeuille Sud-Kivu.

Le dispositif du sous-portefeuille s'inscrit dans le dispositif global de gouvernance décrit dans le document Synthèse et Principes généraux. Au Sud-Kivu, le pilotage stratégique et opérationnel est assuré par un CoPil qui jouera en même temps le rôle de CoTech et qui se chargera du suivi et de l'orientation globale ainsi que du suivi opérationnel des interventions Agriculture familiale et entreprenariat agricole et rural ; Jeunesse et conscience culturelle et sociale. Les attributions précises du CoPil et du CoTech sont reprises en annexe 2 du document de présentation générale.

Outre Enabel, le gouverneur ou son représentant, (coprésidents), le CoPil/CoTech du Sud-Kivu regroupe les principales parties prenantes étatiques, de la société civile et du secteur privé impliquées dans les deux interventions. Sa composition] est la suivante :

Tableau 6 - Composition du CoPil provincial

| | CoPil/CoTech Sud-Kivu | | | | |
|-----------------------------|--|--|--|--|--|
| Présidence | Gouverneur | | | | |
| | PM (Haut-Katanga et Lualaba) | | | | |
| Membres | Ministères et commissaires ayant dans leurs attributions : Agriculture. Développement rural. Pêche et Elevage. | | | | |
| Observateurs sur invitation | Services techniques déconcentrés. Partenaires sociaux. | | | | |

Les modalités pratiques de fonctionnement du CoPil/CoTech seront décrites dans un ROI, à valider lors de la première réunion du comité[2].

Le Maniema faisant uniquement l'objet d'une stratégie de sortie du programme eau, la gouvernance de ce programme y reste inchangée : « Un Comité de Pilotage (COPIL), est présidé par le secrétaire du Développement Rural. Le COPIL est composé des partenaires étatiques provinciaux des deux ministères principaux portant l'eau dans leur attribution (Ministère du Développement Rural et Ministère de l'Energie et des Ressources Hydrauliques) » (voir DTF PROGEAU).

Enfin, au niveau des trois interventions, une Unité de Gestion (UG) sera opérationnalisée par Enabel pour assurer la mise en œuvre quotidienne des opérations. Dirigée par un intervention manager, elle sera composée d'une petite équipe technique permanente, des experts mobilisés ponctuellement et d'une équipe de gestion administrative et financière. Une partie des ressources humaines sera partagée avec d'autres interventions du portefeuille bilatéral ou pour tiers. La composition complète des UG est spécifiée dans le chapitre ressources humaines.

7 Ressources financières et ressources humaines

De par le volume important des activités prévues sur le territoire de Mwenga, il est prévu que le cofinancement NL supporte l'ouverture d'une antenne dans la ville de Kamituga. Cet ajustement se reflète au travers des ressources financières (7.1.) et des ressources humaines (7.2.)

7.1 Les ressources financières

Tableau 7 - Budget

| | | | | | PLAI | NIFICATIO | N | |
|-------------|---|-----------------|--------|---------|---------|-----------|---------|---------|
| Sortie | programme Eau du Maniema | BUDGET TOTAL | % | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 |
| | Total résultats frais opérationnels | 351.500 | 70,30% | 351.500 | - | - | - | - |
| | OS 1: L'accès durable à l'eau potable est garanti et les | | | | | | | |
| | comportements en matière d'hygiène & d'assainissement | 351.500 | 70,30% | 351.500 | - | - | - | - |
| Α | sont améliorés | | | | | | | |
| | La consolidation et la construction des systèmes d'eau | | | | | | | |
| | potable dans la province du Maniema sont réalisées selon | | | | | | | |
| A01 | les règles de l'art et avec les technologies appropriées | 307.000 | 61,40% | 307.000 | - | - | - | - |
| A0101 | Support et renfort aux réseaux Maniema | 229.000 | | 229.000 | - | - | - | - |
| A0102 | Accompagner les partenaires de mise en oeuvre | 78.000 | | 78.000 | - | - | - | - |
| | La gestion communautaire est améliorée au travers de la | | | | | | | |
| A02 | consolidation et de l'appui à la constitution d'ASUREP | 44.500 | 8,90% | 44.500 | - | - | - | - |
| A0201 | Formation des membres et personnel des ASUREP + appui | 29.500 | | 29.500 | - | - | - | - |
| | Formation des membres et personnel de l'Inter ASUREP + | | | | | | | |
| A0202 | appui | 10.000 | | 10.000 | - | - | - | - |
| A0203 | Matériel analyse de l'eau, des kits d'analyse & formation | 5.000 | | 5.000 | - | - | - | - |
| MG | Moyens généraux | 148.500 | 29,70% | 148.500 | - | - | - | - |
| <i>Z</i> 01 | Frais de personnel | 74.800 | 14,96% | 74.800 | - | - | - | - |
| <i>Z</i> 02 | Investissements | 7.300 | 1,46% | 7.300 | - | - | - | - |
| <i>Z</i> 03 | Frais de fonctionnement. | 54.400 | 10,88% | 54.400 | - | - | - | |
| Z04 | Audit, M&E et appui | 6.000 | 1,20% | 6.000 | - | - | - | - |
| <i>Z</i> 05 | Communication | 6.000 | 1,20% | 6.000 | - | - | - | - |
| TOTAL | | 500.000 | | 500.000 | - | - | - | - |

| Co-financ | Co-financement conjoint du projet | | | | | | N | | | |
|-------------|--|--------------|-----------|-----------|-------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Agricultu | re familiale et entreprenariat agricole et rural | BUDGET TOTAL | BUDGET BE | BUDGET NL | % | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 |
| | Total résultats frais opérationnels | 11.991.360 | 5.995.680 | 5.995.680 | 74,9% | 1.287.600 | 2.745.400 | 3.735.085 | 2.942.400 | 1.280.875 |
| Δ. | OS 1: Contribuer à la stabilisation économique et sociale en favorisant le développement de | 11.991.360 | 5.995.680 | 5.995.680 | 74.9% | 1.287.600 | 2.745.400 | 3.735.085 | 2.942.400 | 1.280.875 |
| A | l'agriculture et en assurant la sécurité alimentaire des ménages. | 11.991.300 | 5.995.000 | 5.995.000 | 74,9% | 1.207.000 | 2.745.400 | 3.735.065 | 2.942.400 | 1.200.075 |
| | Les exploitations agricoles familiales améliorent leurs pratiques de gestion technique, | | | | | | | | | |
| A01 | économique et environnementale grâce à des modèles agroécologiques et une meilleure | 3.747.275 | 1.873.638 | 1.873.638 | 23,4% | 335.600 | 599.000 | 1.230.000 | 1.086.000 | 496.675 |
| | intégration aux marchés. | | | | | | | | | |
| A0101 | Plateforme de capitalisation des meilleures pratiques agroécologiques | 889.675 | 444.838 | 444.838 | | 144.000 | 153.000 | 234.000 | 190.000 | 168.675 |
| A0102 | Conseil agroécologique individualisé et gestion collective des bassins versants | 2.200.000 | 1.100.000 | 1.100.000 | | 80.000 | 290.000 | 840.000 | 740.000 | 250.000 |
| A0103 | Accompagner les partenaires de mise en oeuvre | 657.600 | 328.800 | 328.800 | | 111.600 | 156.000 | 156.000 | 156.000 | 78.000 |
| A02 | Les entrepreneurs des filières agricoles et alimentaires ont accès à des services de qualité qui contribuent à l'émergence et au développement de chaînes de valeur porteuses et inclusives. | 2.752.400 | 1.376.200 | 1.376.200 | 17,2% | 282.200 | 612.200 | 857.200 | 722.200 | 278.600 |
| A0201 | Mise à l'échelle des innovations technologiques agricoles | 1,250,000 | 625,000 | 625.000 | | 195.000 | 285,000 | 345.000 | 305.000 | 120.000 |
| A0201 | Soutien à l'écosystème d'entreprenariat agricole | 700.000 | 350.000 | 350.000 | 1 | 10.000 | 130.000 | 265.000 | 220.000 | 75.000 |
| A0203 | Accès au financement des agri-entrepreneurs | 500.000 | 250.000 | 250.000 | 1 | 10.000 | 130.000 | 180.000 | 130.000 | 50.000 |
| A0204 | Accompagner les partenaires de mise en oeuvre | 302.400 | 151,200 | 151.200 | 1 | 67.200 | 67.200 | 67.200 | 67.200 | 33.600 |
| A03 | Les acteurs (locaux, provinciaux, nationaux) se concertent et mobilisent des moyens pour promouvoir un environnement favorable au développement de systèmes alimentaires durables | 5.491.685 | 2.745.843 | 2.745.843 | 34,3% | | 1.534.200 | 1.647.885 | 1.134.200 | 505.600 |
| A0301 | Actions ponctuelles de travaux d'infrastructure | 3.456.685 | 1.728.343 | 1.728.343 | | 250.000 | 980.000 | 1.133.685 | 780.000 | 313.000 |
| A0302 | Amélioration de la coordination provinciale autour de la sécurité alimentaire | 110.000 | 55.000 | 55.000 | | 16.000 | 16.000 | 36.000 | 26.000 | 16.000 |
| A0303 | Sensibilisation et intégration des conflits | 440.000 | 220.000 | 220.000 | | 120.000 | 200.000 | 120.000 | - | - |
| A0304 | Soutien à la résolution des conflits fonciers | 500.000 | 250.000 | 250.000 | | 80.000 | 115.000 | 135.000 | 105.000 | 65.000 |
| A0305 | Accès à l'eau potable | 25.000 | 12.500 | 12.500 | | 25.000 | - | - | - | - |
| A0306 | Accompagner les partenaires de mise en oeuvre | 960.000 | 480.000 | 480.000 | | 178.800 | 223.200 | 223.200 | 223.200 | 111.600 |
| MG | Moyens généraux | 4.008.640 | 2.004.320 | 2.004.320 | 25,1% | 1.019.173 | 790.498 | 857.823 | 790.498 | 550.648 |
| Z01 | Frais de personnel | 1.995.300 | 997.650 | 997.650 | 12,5% | 407.100 | 448.200 | 448.200 | 448.200 | 243.600 |
| Z02 | Investissements | 285.200 | 142.600 | 142.600 | 1,8% | 268.825 | - | 11.375 | - | 5.000 |
| Z03 | Frais de fonctionnement. | 1.198.040 | 599.020 | 599.020 | 7,5% | 255.848 | 255.848 | 255.848 | 255.848 | 174.648 |
| Z04 | Audit, M&E et appui | 390.100 | 195.050 | 195.050 | 2,4% | 68.400 | 52.450 | 108.400 | 52.450 | 108.400 |
| <i>Z</i> 05 | Communication | 140.000 | 70.000 | 70.000 | 0,9% | 19.000 | 34.000 | 34.000 | 34.000 | 19.000 |
| TOTAL (I | ors coût expertise internationale et coûts indirects NL) | 16.000.000 | 8.000.000 | 8.000.000 | | 2.306.773 | 3.535.898 | 4.592.908 | 3.732.898 | 1.831.523 |

| | | | | | | | PLANIFICATION | | |
|----|--|--------------|-----------|-----------|---------|---------|---------------|---------|---------|
| No | Description | BUDGET TOTAL | BUDGET BE | BUDGET NL | Année 1 | Année 2 | Année 3 | Année 4 | Année 5 |
| | Frais de personnel internationale | 2 928 571 | 2 000 000 | 928 571 | 660 571 | 691 200 | 691 200 | 529 200 | 356 400 |
| | Assistance technique | 2 928 571 | 2 000 000 | 928 571 | 660 571 | 691 200 | 691 200 | 529 200 | 356 400 |
| | Intervention Manager (Classe 6) (50%/50%) | 972 000 | 486 000 | 486 000 | 162 000 | 216 000 | 216 000 | 216 000 | 162 000 |
| | Portfolio Manager (30%) | 291 600 | 262 440 | 29 160 | 48 600 | 64 800 | 64 800 | 64 800 | 48 600 |
| | International Administrative and Financial Officer (30%) | 291 600 | 262 440 | 29 160 | 48 600 | 64 800 | 64 800 | 64 800 | 48 600 |
| | International Administrative and Contractualization Officer (30%) | 291 600 | 262 440 | 29 160 | 48 600 | 64 800 | 64 800 | 64 800 | 48 600 |
| | Contribution financière aux postes mutualisés à Kinshasa (CFM, CSM, ESP, Infra) (30%) | 291 600 | 262 440 | 29 160 | 48 600 | 64 800 | 64 800 | 64 800 | 48 600 |
| | Intervention Officer en agroécologie et développement rural - International (Classe 5) | 648 000 | 324 000 | 324 000 | 162 000 | 216 000 | 216 000 | 54 000 | |
| | Investissements ATI | 142 171 | 140 240 | 1 931 | 142 171 | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | Coûts indirects sur hudget NI | 1 071 429 | | 1 071 429 | 163 540 | 238 453 | 301 874 | 244 109 | 123 452 |

| Coûts indirects sur budget NL | 1 071 429 | - | 1 071 429 | 163 540 | 238 453 | 301 874 | 244 109 | 123 452 |
|-------------------------------|-----------|---|-----------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Coûts indirects sur budget NL | 1 071 429 | - | 1 071 429 | 163 540 | 238 453 | 301 874 | 244 109 | 123 452 |
| Coûts indirects sur budget NL | 1 071 429 | - | 1 071 429 | 163 540 | 238 453 | 301 874 | 244 109 | 123 452 |
| Coûts indirects sur budget NL | 1 071 429 | | 1 071 429 | 163 540 | 238 453 | 301 874 | 244 109 | 123 452 |

| TOTAL 20 000 000 10 000 | 000 000 10 000 000 | 3 130 884 | 4 465 551 | 5 585 982 | 4 506 207 | 2 311 375 |
|-------------------------|--------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|

7.2 Les ressources humaines

7.2.1 Les ressources humaines pour les provinces

8 – Ressources humaines

| Titre Poste (publication si différent) | Fonction générique | Contrat | Qté | % (si mut) | # Mois | Dém. | Affectation |
|--|---|---------|-----|-------------------|--------|----------|-------------|
| INTERVENTION AGRICULTURE (SUD-KIVU) | | | | | | | |
| Pour toutes les RH à 100% de ce projet, financeme | ent 50% NL et 50% Portefeuille bilatéral BE | | | | | | |
| Coordination et expertise : | | | | | | | |
| Intervention Manager Agriculture | Intervention Manager | INT | 1 | 100% | 54 | 01-03-23 | Bukavu |
| Portfolio Manager (Coordo Tshopo) | Portfolio Manager | INT | 1 | 30% | 54 | 01-01-23 | Tshopo |
| Intervention Officer en Agroécologie et développement rural* | Intervention Officer | INT | 1 | 100% | 30 | 01-10-23 | Bukavu |
| Expert.e en Agroécologie | Expert.e Thématique & Sectoriel | NAT | 1 | 100% | 48 | 01-03-23 | Bukavu |
| Expert.e en Entreprenariat agricole | Expert.e Thématique & Sectoriel | NAT | 1 | 100% | 48 | 01-03-23 | Bukavu |
| C4D Intervention Officer (Chargé en C4D) | Intervention Officer | NAT | 1 | 100% | 54 | 01-06-23 | Bukavu |
| C4D Intervention Officer (Chargé en C4D)* | Intervention Officer | NAT | 1 | 100% | 48 | 01-06-23 | Bukavu |
| Expert.e Génie rural | Expert.e Thématique & Sectoriel | NAT | 1 | 100% | 54 | 01-03-23 | Bukavu |
| Intervention Officer en Génie rural* | Intervention Officer | NAT | 1 | 100% | 48 | 01-06-23 | Bukavu |
| Expert.e en Gouvernance foncière* | Expert.e Thématique & Sectoriel | NAT | 1 | 100% | 54 | 01-03-23 | Bukavu |
| Intervention Officer en Gouvernance foncière | Intervention Officer | NAT | 1 | 100% | 54 | 01-03-23 | Bukavu |
| Fonctions Support : | | | | | | | |
| Responsable Administratif et Financier (RAFI)* | Responsable Administratif et Financier (RAF) | INT | 1 | 30% | 54 | | Kisangani |
| Expert en Contractualisation et Administration* | Expert.e en Contractualisation et Administration | INT | 1 | 30% | 54 | | Kisangani |
| Responsable Administratif et Financier (RAF) | Responsable Administratif et Financier (RAF) | NAT | 1 | 100% | 54 | | Bukavu |

| Titre Poste (publication si différent) | Fonction générique | Contrat | Qté | % (si mut) | # Mois | Dém. | Affectation |
|--|--|---------|-----|-------------------|--------|----------|-------------------|
| Expert.e Contractualisation and Administration | Expert.e en Contractualisation et Administration | NAT | 1 | 100% | 48 | 01-03-23 | Bukavu |
| Contrôleur.se de gestion | Contrôleur.se de Gestion | NAT | 1 | 100% | 48 | 01-03-23 | Bukavu |
| Contrôleur.se de gestion | Contrôleur.se de Gestion | NAT | 1 | 100% | 54 | 01-03-23 | Bukavu |
| Coordinateur Logistique et installations terrain* | Coordinateur.rice Logistique et installations terrain (classe 5) | NAT | 1 | 100% | 54 | 01-03-23 | Bukavu |
| Gestionnaire logistique et achats - profil Gestionnaire petits achats | Gestionnaire logistique et achats | NAT | 1 | 100% | 54 | 01-03-23 | Bukavu |
| Comptable | Comptable | NAT | 1 | 100% | 54 | 01-03-23 | Bukavu |
| Assistant Administratif | Assistant.e Administratif | NAT | 1 | 100% | 54 | 01-03-23 | Bukavu |
| Assistant Administratif | Assistant.e Administratif | NAT | 1 | 100 % | 54 | 01-03-23 | Bukavu |
| Assistant Administratif* | Assistant.e Administratif | NAT | 1 | 100% | 54 | 01-03-23 | Kamituga |
| Chauffeur.se | Chauffeur.se | NAT | 3 | 100% | 48 | 01-03-23 | Bukavu |
| Chauffeur.se* | Chauffeur.se | NAT | 1 | 100% | 48 | 01-02-23 | Bukavu & Kamituga |
| INTERVENTION EAU (MANIEMA) | | | • | | | | |
| Intervention Manager | Intervention Manager | NAT | 1 | 100% | 12 | 01-01-23 | Kindu |
| Ingénieur | Expert.e Thématique & Sectoriel | NAT | 1 | 100% | 12 | 01-01-23 | Kindu |

^{*} Nouveaux postes suite au cofinancement NL.

7.2.2 Les organigrammes pour les deux provinces

070922 Enabel organigramme Sud-Kivu-VF.pdf
07092022 Enabel organigramme MANIEMA-VF.pdf

7.3 Annexe 1 – Pré-identification des ASC, Conventions de subsides

7.3.1 Intervention COD2202811 – Sortie du programme eau

Pas de ASC, ni octroi direct. L'exécution se fera via Marchés Publics (Fournitures, Travaux, Services) et en régie.

7.3.2 Intervention COD2202111 – Agriculture familiale et entreprenariat agricole et rural

Tableau 9 – ASC et octroie direct Agriculture familiale, entreprenariat agricole et rural

| ASCs et OCTROIS DIRECTS (Sud-Kivu) | | | | | | | |
|--|--|---|--|--|--|--|--|
| ACTEUR DE MISE EN ŒUVRE Budget Résultats/Activités | OBJET CSUB / ASC / ConCoop (UN) | ARGUMENTAIRE | | | | | |
| KU Leuven avec en codemandeurs l'Université Catholique de Bukavu et l'IITA. Budget: EUR 250,000 R1/A 0103 (Prof. Roel Merckx) | CSub avec octroi direct Objet: Accompagnement d'une recherche action sur le thème de l'agroécologie impliquant des approches participatives ainsi qu'une collaboration étroite avec l'équipe du projet, les STDs et autres (I)NGOs afin de faciliter la documentation et la dissémination de meilleures pratiques agroécologiques à l'échelle de la province. | La KU Leuven est une université privée belge comprenant 15 facultés et trois groupes de recherche qui travaillent sur 9 domaines de recherche clés. L'université Catholique de Bukavu (UCB) est une université privée de la République Démocratique du Congo fondée en 1989 avec le statut d'institution d'enseignement supérieur de droit privé. Elle est composée de 7 facultés dont l'agronomie. Elle est intégrée dans des réseaux de recherche nationaux, régionaux et internationaux. L'IITA est un centre de recherche crée en 1967. Il constitue le premier maillon du Groupe Consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR). Il est un acteur central dans la province autour du thème de l'innovation technologique agricole pour lutter contre la pauvreté et la sécurité alimentaire avec un campus de recherche (Kalambo) de renommée régionale, et disposant d'un portefeuille d'innovations prêtes à être mises à l'échelle. Ce même centre a contribué à former plus de 6,000 jeunes agri-entrepreneurs. Depuis 2005, il existe une collaboration étroite entre la KU Leuven, Division 'Soil and Water Management' et l'Université Catholique de Bukavu (UCB) et l'IITA, basé à Kalambo sur le campus de l'UCB. Initié par des projets financés par le VLIR-UOS, ces deux instituts ont participé dans CIALCA, financé par la coopération belge multilatérale. Depuis 2010, la KU Leuven et l'UCB sont partenaires dans une coopération institutionnelle, également financée par le VLIR-UOS qui se termine fin août 2022. Ces trois instituts ont donc l'habitude de | | | | | |

| UAntwerpen | CSub avec octroi direct | L'Université d'Anvers et l'Université Catholique de |
|--|--|---|
| spécifiquement avec l'Institute of Development Policy (IOB) codemandeur l'Université Catholique de Bukavu (UCB) et le Centre d'Expertise en Gestion Minière (CEGEMI) Budget: EUR 150,000 R2/ A 0101 (Prof. Sara Geenen) | Objet : Accompagnement d'une recherche action sur l'agroécologie en zone minière. | Bukavu se sont associées en créant un centre d'expertise en gestion minière (CEGEMI). Ce centre a été créé dans le cadre de la coopération institutionnelle VLIR-UOS. Dans le cadre de cette coopération, deux thèses de doctorat ont été défendues sur les liens entre l'extraction minière et l'agriculture et la pollution environnementale liée à cette extraction. Ces recherches seront poursuivies dans le cadre de cette intervention. |
| IITA | Csub en octroi direct | IITA: |
| Budget: EUR 400,000 R2/ A 0101 | Object: Mise à l'échelle d'innovations technologiques agricoles au travers de réseaux de recherche action et de mise en relation avec le secteur privé. | Acteur central dans la province autour du thème de l'innovation technologique agricole pour lutter contre la pauvreté et la sécurité alimentaire avec un campus de recherche (Kalambo) de renommée régionale, et disposant d'un portefeuille d'innovations prêtes à être mises à l'échelle. Ce même centre a contribué à former plus de 6,000 jeunes agri-entrepreneurs. |
| INERA Budget : EUR 250,000 R2/ A 0104 | Csub en octroi direct Object : Mise à l'échelle d'innovations technologiques agricoles au travers de réseaux de recherche action et de mise en relation avec le secteur privé. | INERA: L'Institut National d'Etudes et de Recherches Agronomiques (INERA) est la principale agence de recherche agricole de la RD Congo. C'est une agence publique relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et s'occupe de la recherche sur les cultures agricoles, l'élevage, la foresterie et la pêche. Il regroupe 12 centres et stations de recherche à travers le pays qui travaillent sur la recherche adaptative pertinente sur le plan local. |
| Alerte Internationale Budget: EUR 200,000 + EUR 240,000 R3/ A0301 / A0302 | Csub en octroi direct Cartographies des conflits et analyse détaillées de risque dans les groupements cibles de l'intervention et la formation des services techniques et partenaires autour de la sensibilité au conflit et au genre | Alerte Internationale est une ONG internationale fondée en 1985 qui travaille dans le domaine de la consolidation de la paix. Elle a une longue présence dans la région (y compris dans les territoires cibles du portefeuille). L'organisation est largement reconnue pour ce type de services, y compris par les autorités provinciales. A noter qu'Alerte Internationale coordonne aussi une initiative de Centre d'Expertise en Sensibilité aux Conflits (CESC – sera financé par l'Allemagne, UK, le Canada, et les Pays-Bas) avec lequel des liens directs seront établi dans le cadre de l'intervention. |
| UCLouvain avec en codemandeur/sous bénéficiaire UMons, Université de Liège-Gembloux et l'Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR-Bukavu). | CSub en octroi direct Objet : Accompagnement d'une recherche action sur les conflits fonciers et capitalisation des efforts existants à l'échelle de la province. | Le consortium UCLouvain, UMons, Université de Liège Gembloux et l'Institut Supérieur de développement Rural (ISDR) de Bukavu développe une recherche- action sur les conflits fonciers liés à l'accaparement des ressources naturelles dans la province du Sud-Kivu en |

| Budget : EUR 185,000 | | RDC dans le cadre d'un projet financé par l'ARES9. |
|---------------------------|--------------------------|---|
| + EUR 215,000 | | L'intervention contribuera au financement de ce projet |
| R1/ A 0402 | | qui revêt d'une importance particulière pour capitaliser |
| 1 ' | | |
| (Prof. An Ansoms) | | sur les recherches en cours sur la thématique du |
| | | foncier. Le projet prévoit également des activités de de |
| | | vulgarisation (notamment à travers le théâtre) et de |
| | | dissémination des meilleures pratiques à travers la |
| | | coordination et l'accompagnement d'un centre de |
| | | recherche dédié (Angaza Institute), ainsi qu'une |
| | | interconnexion forte avec la société civile et les |
| | | décideurs politiques. |
| Jardin Botanique de Meise | CSub en octroi direct | Le Jardin Botanique de Meise a une longue histoire de |
| Budget: EUR 250,000 | | travail en RDC et dans la région des Grands Lacs. Un |
| R1/ A 0104 | Objet : Recherche-action | intérêt particulier dans le cadre de ce sous-portefeuille |
| | participative sur la | est leur travail sur la conservation de la biodiversité, la |
| | biodiversité végétale et | reforestation, ainsi que la promotion et l'identification |
| | fongique. | des champignons comestibles. En RDC, le Jardin |
| | | Botanique de Meise a notamment collaboré avec |
| | | l'Institut national pour l'Etude et la Recherche |
| | | Agronomique (INERA), renforçant leur capacité à |
| | | conserver et numériser leur herbier et leur banque de |
| | | semences. Ce programme envisage de s'appuyer sur |
| | | 1 |
| | | cette collaboration pour contribuer davantage au pôle |
| 1 | | de connaissances en agroécologie au niveau provincial. |

| | APPELS A PROPOSITION | NS (Sud-Kivu) |
|---|--|---|
| ACTEUR DE MISE EN ŒUVRE Budget Résultats/Activités | OBJET CSUB / ASC / ConCoop (UN) | OBJECTIF |
| ONG nationale ou internationale Budget: Activités: EUR 500,000 + EUR 500,000 R1/ A 0102 | Csub après appel à proposition sur le territoire de Walungu Objet : Appui individualisé aux ménages agricoles vulnérables | L'objectif est d'apporter un appui direct aux exploitations familiales les plus vulnérables afin d'améliorer leur résilience tout en permettant l'établissement de plans de développement communautaires et la gestion intégrée des bassins versants. L'approche méthodologique privilégiée est celle du « Plan Intégré du Paysan » (PIP¹0). Cette dernière se décompose en 4 phases : (1) mobilisation de la communauté et identification des « paysans innovateurs », (2) élaboration et implémentation des PIP, (3) essaimage dans la communauté et élaboration des plans de développement locaux, et (4) essaimage dans les communautés adjacentes. Une emphase importante sera portée sur l'implication des services techniques provinciaux. |
| ONG nationale ou | Csub après appel à proposition | L'objectif est d'apporter un appui direct aux |
| internationale | sur le territoire de Mwenga | exploitations familiales les plus vulnérables afin |

⁹ https://www.ares-ac.be/fr/cooperation-au-developpement/pays-projets/projets-dans-le-monde/item/120-prd-land-rush-une-recherche-action-sur-les-conflits-fonciers-lies-a-l-accaparement-des-ressources-naturelles-dans-la-province-du-sud-kivu-en-rdc-renforcement-des-capacites-et-plaidoyer-politique

10 Kessler C.A., van Reemst L., Nsabimana F., 2018, PIP Manual; A step-by-step explanation of the PIP approach. PAPAB & WENR, Wageningen, the Netherlands

| Dudget | | d'améliarer laur résiliance tout en remettent |
|-------------------------|---------------------------------|---|
| Budget : | | d'améliorer leur résilience tout en permettant |
| Activités : EUR 500,000 | Objet : Appui individualisé aux | l'établissement de plans de développement |
| + EUR 500,000 | ménages agricoles vulnérables | communautaires et la gestion intégrée des bassins |
| R1/ A 0102 | | versants. L'approche méthodologique privilégiée |
| | | est celle du « Plan Intégré du Paysan » (PIP ¹¹). Cette |
| | | dernière se décompose en 4 phases : (1) |
| | | mobilisation de la communauté et identification |
| | | des « paysans innovateurs », (2) élaboration et |
| | | implémentation des PIP, (3) essaimage dans la |
| | | communauté et élaboration des plans de |
| | | développement locaux, et (4) essaimage dans les |
| | | communautés adjacentes. Une emphase |
| | | importante sera portée sur l'implication des |
| | | services techniques provinciaux. |
| Incubateur.s | CSub après appel à proposition | L'objectif est d'accompagner de nouvelles cohortes |
| Budget : | | d'entrepreneurs dans le développement de leurs |
| Activités : EUR 300,000 | Objet: accompagnement des | projets d'entreprenariat. |
| + EUR 200,000 | entrepreneurs agricoles et | |
| R2/A020201 | ruraux pour le développement | |
| | de micro projets | |

¹¹ Kessler C.A., van Reemst L., Nsabimana F., 2018, PIP Manual; A step-by-step explanation of the PIP approach. PAPAB & WENR, Wageningen, the Netherlands

7.4 Annexe 2 – Matrice des indicateurs

Les indicateurs objectivement vérifiables seront systématiquement désagrégés selon le genre afin de mieux rendre compte des résultats atteints en termes de réduction des inégalités de genre.

7.4.1 Intervention COD2202811 – Sortie du programme eau

Les indicateurs objectivement vérifiables seront définis de manière plus précise au cours de la période de démarrage du projet pendant laquelle des études de base seront réalisées. Ils seront validés par le Comité de Pilotage de l'Action.

Tableau 10 – Matrice des indicateurs Sortie eau

| Logique d'intervention | Indicateurs objectivement vérifiables | Valeurs de base | Valeurs cibles | Sources de vérification | | |
|--|---|--------------------|-------------------|---|--|--|
| Objectif Général du sous portefeuille | Objectif Général du sous portefeuille | | | | | |
| Contribuer à l'amélioration structurelle et durable des conditions de vie des populations de la province du Sud-Kivu qui vivent sous le seuil de pauvreté, en promouvant leur résilience et leur autonomie. - Evolution des proportions de la population vivant sous le seuil de pauvreté sur l'ensemble des territoires ciblés par le sous portefeuille/ Enquête | | | | | | |
| OG: Les conditions de vie des populations rurales du Maniema et péri-urbaines de Kindu sont améliorées grâce à un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement | Nombres de personnes ayant accès à l'eau grâce aux réseaux ASUREP | 30000 | 30000 | Rapports ASUREP, enquête population | | |
| OS: L'accès durable à l'eau potable est garanti et les comportements en matière d'hygiène sont améliorés dans les Cités de Kailo et de Lokando en Territoire de Kailo, ainsi que dans les quartiers périphériques de la Ville de Kindu. | Consommation moyenne d'eau par habitant par jour | 10l/j/hab | 10l/j/hab | Rapports ASUREP, enquête population | | |
| R1: La consolidation et la construction des systèmes d'eau potable dans la | Nombre de réseaux à appuyer | 6 | 100 % | PV de réception provenant de travaux | | |
| province du Maniema sont réalisées selon les règles de l'art et avec les technologies appropriées | Nombre de clôture à réaliser | 3 | 6 | PV de réception définitive (fin de période de garantie) | | |

| | Nombre de compteurs prépaiements | 50 | 250 | PV de réception provenant de travaux |
|---|---|-------------------|--------------------------|---|
| | Nombre de stations de pompage opérationnelles | 4 | 100% | |
| R2: La gestion communautaire est améliorée au travers de la consolidation et de l'appui à la constitution d'ASUREP | L'ASUREP est opérationnelle | 15 % | 100 % | Rapport ASUREP, enquête auprès de la population |
| | Les statuts des ASUREP sont disponibles et notariés avec autorisation de fonctionnement | À vérifier | Oui | Documents juridiques |
| | Pourcentage de femmes présentes dans les organes de gestion d'ASUREP | À vérifier | 30% | Statuts et rapports ASUREP |
| | Nombre d'AG tenues annuellement et PV disponibles | 1 | 12 | Statuts et PV de réunion AG, vérification sur terrain |
| | % de femmes présentes / % des femmes qui prennent la parole dans les AG | Pas d'information | 50% / 50% | PV d'AG |
| | Compte d'exploitation tenu | À vérifier | Oui | Documents ASUREP |
| | Nombre de contrôle de la qualité bactériologique de l'eau réalisé | Pas d'information | 12 rapports d'analyse | Documents ASUREP |

7.4.2 Intervention COD2202111 – Agriculture familiale et entreprenariat agricole et rural

Les indicateurs objectivement vérifiables seront définis de manière plus précise au cours de la période de démarrage du projet pendant laquelle des études de base seront réalisées. Ils seront validés par le Comité de Pilotage de l'Action.

Tableau 11 – Matrice des indicateurs Agriculture familiale et entreprenariat rural

| Logique d'intervention | Indicateurs objectivement vérifiables | Valeurs de base | Valeurs cibles | Sources de vérification |
|--|---------------------------------------|-----------------|----------------|----------------------------|
| Objectif Général du sous portefeuille | | | | |
| Contribuer à l'amélioration structurelle et durable des conditions de vie des populations de la province du Sud-Kivu qui vivent sous le seuil de pauvreté, en promouvant leur résilience et leur autonomie. - Evolution des proportions de la population vivant sous le seuil de pauvreté sur l'ensemble des territoires ciblés par le sous portefeuille/ Enquête | | | | |

| Logique d'intervention | Indicateurs objectivement vérifiables | Valeurs de base | Valeurs cibles | Sources de vérification | |
|---|---|---------------------------------|----------------|--|--|
| Objectif Général : Lutter contre l'insécurité alimentaire et améliorer les conditions de vie et de revenus | Evolution de la proportion de la population totale en situation d'insécurité alimentaire, par sexe, âge (SDG 2.) (%) sur l'ensemble des territoires ciblés par le sous-portefeuille | Baseline | | | |
| | Proportion de la population déclarant avoir améliorer leurs revenus sur l'ensemble des territoires ciblés par le sous portefeuille | baseline | | Enquêtes nationales Enquêtes au niveau des territoires | |
| par une agriculture durable. | Evolution des proportions des zones agricoles exploitées de manière productive et durable sur l'ensemble des territoires ciblés par le sous-portefeuille | baseline | | | |
| Objectif spécifique : | Nombre de ménages ayant amélioré la valeur de leur production agricole par hectare | N/A | 12,000* | Base de données du projet | |
| Contribuer à la stabilisation économique et sociale en | Indice agroécologique (TAPE) | A déterminer en début de projet | +20% | Enquêtes réalisées | |
| favorisant le développement de l'agriculture et en assurant la sécurité alimentaire des ménages. | Indice d'Autonomisation des Femmes dans l'Agriculture (IAFA/WEAI) | A déterminer en début de projet | +10% | par le projet en collaboration avec les partenaires institutionnels et base de données du projet | |
| | Proportion de ménages qui estiment que leurs revenus ont augmenté | N/A | 75% | | |
| Résultat attendu 1 : Les exploitations agricoles familiales améliorent leurs pratiques de gestion technique, économique et environnementale grâce à des modèles agroécologiques, une meilleure intégration aux marchés et une structuration socio-professionnelle | Nombre de producteurs ayant participé aux ateliers d'échanges sur l'agroécologie | N/A | 1,000* | Base de données du projet et enquêtes réalisées par le projet en collaboration avec les partenaires institutionnels et base de données du projet | |
| | Nombre de produits de capitalisation coconçus sur les pratiques agroécologiques éprouvées et/ou outil de mesure des effets des pratiques | N/A | 10 | | |
| | Nombre de 'paysans innovateurs' bénéficiant directement de conseil agroécologique individualisé | N/A | 12,000* | | |
| | Nombre de 'plans de développement locaux' élaborés dans les territoires cibles | N/A | 30* | | |
| | Nombre d'exploitations agricoles ayant amélioré leurs pratiques de gestion de la fertilité des sols | N/A | 12,000* | | |
| | Proportion de ménages bénéficiaires sensibilisés aux inégalités de genre | N/A | 85% | Enquête spécifique genre | |
| Résultat attendu 2 : | Nombre d'entrepreneurs des filières agricoles utilisant les innovations technologiques promues par le projet | N/A | 1,000* | Base de données du projet et enquêtes | |

| Logique d'intervention | Indicateurs objectivement vérifiables | Valeurs de base | Valeurs cibles | Sources de vérification |
|--|---|-----------------|----------------|--|
| Les entrepreneurs des filières agricoles et alimentaires ont accès à des servies de qualité qui contribuent à l'émergence et au développement des chaines de valeurs porteuses et inclusives | Nombre d'entrepreneurs agricoles ayant bénéficié d'un coaching | N/A | 300* | réalisées par le projet en collaboration avec les partenaires institutionnels et base de données du projet |
| | Nombre d'agri-entrepreneurs ayant bénéficié de services financiers | N/A | 600* | |
| Résultat attendu 3 : Les acteurs (locaux, provinciaux, nationaux) se concertent et mobilisent des moyens pour promouvoir un environnement favorable au développement de systèmes alimentaires durables | Superficie agricole nouvellement irriguée suite aux travaux d'aménagements hydrographiques | N/A | 5,000* | Base de données du projet et enquêtes réalisées par le projet en collaboration avec les partenaires institutionnels et base de données du projet |
| | Nombre de rassemblements du Comité Sectoriel Provincial autour de la sécurité alimentaire | N/A | 10 | |
| | Nombre d'organisations ayant bénéficié d'une formation en sensibilité aux conflits | N/A | 200* | |
| | Nombre de producteurs ayant bénéficié d'une formation/sensibilisation sur les droits fonciers | N/A | 8,000* | |
| | Nombre de producteurs ayant sécurisé leurs droits fonciers | N/A | 1,500* | |
| | Nombre d'action de promotion du droit des femmes dans l'agriculture réalisées et soutenues | N/A | 10* | Enquête spécifique genre |

^{*} Cibles revues à la hausse suite au cofinancement NL.